



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Entretiens sur l'architecture

Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel

Paris, 1872

XVIIe Entretien. Sur l'architecture privée

[urn:nbn:de:hbz:466:1-66733](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-66733)

DIX-SEPTIÈME ENTRETEN

SUR L'ARCHITECTURE PRIVÉE

Les événements désastreux qui viennent de s'accomplir, prévus depuis longtemps par les esprits qui ne se laissaient pas éblouir à l'aspect d'une prospérité plus brillante que solidement établie, doivent avoir une influence radicale sur nos mœurs, nos habitudes, notre système d'enseignement, sous peine de voir notre malheureux pays frappé d'une décomposition hâtive. Nous devons être convaincus aujourd'hui que le luxe ne constitue pas la vraie grandeur, que les privilèges accordés à un enseignement officiel sans responsabilité, sont loin de satisfaire à tous les besoins de notre temps et ne font que nous assurer, à un moment donné, l'infériorité en face de nos rivaux, en nous donnant une confiance en nos moyens que l'expérience ne justifie pas. Combien de fois, pendant ces journées marquées toutes par de douloureux mécomptes, n'a-t-on pas eu à constater l'insuffisance de ces corps privilégiés qui, au dire de leurs partisans, devaient nous assurer, en toute chose, la supériorité sur nos voisins. Administration, guerre, sciences et arts, tout était chez nous placé sous la main de ces corps irresponsables, infatués de leurs doctrines et règlements, repoussant le concours de l'initiative privée, prétendant suffire à tout et nous préserver de tous les périls. En face des désastres qui, coup sur coup, sont venus nous frapper, qu'ont fait ces institutions enviées, disait-on, par l'Europe ? Elles ont laissé non-seulement le pays dépourvu de tout, mais elles ont gêné l'action de l'initiative privée; elles ont, en présence de l'ennemi, trouvé le temps encore de faire prévaloir les questions de personnes et de défendre pied à pied leurs privilèges, leurs routines. N'ayant su ni prévenir, ni prévoir, s'étant, avec un dédain

superbe opposées à toute réforme, à tout appel des esprits libéraux, elles entraînent avec elles dans leur chute ceux-là mêmes qui combattaient leurs doctrines autoritaires. Toute leur préoccupation est de sortir intactes du cataclysme, et nous devons nous trouver heureux encore si elles ne nous rendent pas seuls responsables des désastres dont elles sont une des principales causes.

Aujourd'hui qu'une paix humiliante nous est imposée, qu'une tourbe sans patrie a failli détruire de fond en comble la capitale de la France et a joué devant l'Europe un drame où la bêtise et l'abrutissement ont pu, à force de crimes, imposer la terreur, il se trouve encore des hommes qui osent mettre en avant leur personnalité vaniteuse. Quelques mois se sont écoulés depuis ces journées pendant lesquelles le pays, écrasé sous la botte de l'Allemand, déshonoré par quelques milliers d'ivrognes, était à la veille de perdre tout espoir de salut, et déjà les mêmes prétentions se font jour. Ceux qui pendant l'orage avaient disparu, viennent, comme les mouches après une pluie d'été, nous importuner de nouveau de leur incommode prétention à gouverner le domaine de l'intelligence, qu'ils avaient pour mission officielle, disaient-ils, de sauvegarder et qu'ils ont laissé périliter. Ne nous faisons pas d'illusions, notre pays est à refaire, et c'est par l'enseignement qu'on refait un pays. Écrasés sous le poids de nos fautes, de notre indifférence, de notre affaïssement moral; écrasés par un ennemi dont la capacité égale la haine, de nous seuls nous devons attendre une revanche par l'éducation, l'enseignement et le travail. Dissimuler au pays aujourd'hui la gravité du mal qui le ronge depuis longtemps déjà, c'est vouloir perpétuer le mal, c'est tomber au dernier rang des peuples civilisés. Nous en sommes arrivés à cette période d'abaissement qui s'est manifestée au sein d'autres civilisations. Si ce qu'on appelle la race Latine ne fait pas un suprême effort, ses destinées sont remplies. Ayons le courage de regarder la plaie en face, d'en sonder les profondeurs et d'y appliquer au besoin le fer rouge, sinon, la gangrène nous gagne. Incapacité et routine dans les hautes régions, mollesse et indifférence au milieu, convoitise et ignorance en bas, voilà en gros notre bilan. Or, c'est par le bas qu'il faut régénérer : Le niveau général d'une nation ne s'élève que par l'instruction et l'éducation des couches inférieures. En montant, elles forcent les autres à s'élever. A l'œuvre donc et sans tarder. C'est aux hommes de cœur, — il s'en rencontre encore, — à faire litière de tous les préjugés qui, hier encore, leur semblaient être de respectables traditions, à laisser les discussions stériles aux oisifs, à considérer l'étude sérieuse, pratique, raisonnée, comme l'élément de tout travail intellectuel, et à répandre l'amour de ce genre

d'étude autour d'eux, à ne plus compter avec les *mandarinats* ou les *congrégations*, mais avec les capacités, d'où qu'elles sortent.

Nous, architectes, qu'avons-nous à faire ? Allons-nous au milieu d'un pays ruiné, frémissant des hontes qui lui ont été infligées, désolé et cherchant une voie de salut, continuer les errements?... (J'allais dire du siècle passé, tant une distance énorme nous sépare des premiers mois de cette année 1870). Allons-nous, sans tenir compte de ce que nous conseillent les besoins présents, l'administration de la fortune publique, continuer à traduire en pierre les fantaisies les plus effrontées, narguer par un luxe intempestif le deuil du pays, et nous faire les complaisants de cette fraction du public qui n'envisage les malheurs d'hier que comme un temps d'arrêt momentané imposé à leur amour pour l'apparence, le faux luxe, la vie oisive et facile ?

Je sais qu'il se trouvera parmi nous de ces hommes qui abritent en tous temps leur conscience derrière ces trois mots : « On me paye ! » — on paye aussi les proxénètes, — et qui se feront toujours les complaisants des esprits les plus faux, des vanités les plus sottes, des prétentions les moins justifiées, et qui, adroits autant que souples, sauront satisfaire aux programmes les plus insensés. Mais je crois aussi qu'il se trouvera des architectes, — et ce sont les seuls dignes de ce titre, — qui voudront réagir contre les mauvaises tendances du passé et prendre au sérieux leurs fonctions. Vis-à-vis du client, l'architecte n'est pas un simple exécuteur des idées, fantaisies et lubies de celui-ci. C'est encore, un conseil ; jamais le talent qu'il possède ne doit être prostitué à une idée fausse, ridicule, ou contraire aux véritables intérêts de son client. Jamais ce talent ne doit s'abaisser jusqu'à satisfaire à des exigences folles. Le talent a sa dignité, et si l'écrivain, homme d'honneur, ne prête pas sa plume pour exprimer des pensées malsaines ou qui lui paraissent erronées, je ne vois pas comment l'architecte peut, sans honte, employer la fortune de son client au détriment des intérêts qui lui sont confiés, fût-ce sur un ordre exprès de celui qui paye.

J'entends dire de toutes parts, depuis la triste expérience que nous venons de faire, que chacun doit s'occuper à relever le moral intellectuel du pays, depuis longtemps affaissé. Certes, c'est en grande partie à l'affaïssement du sens moral, à des complaisances honteuses pour ce qu'au fond la conscience réproûve, que nous devons nos malheurs. Si petit que soit le rôle de l'architecte dans cette réforme nécessaire, il doit tenir à le relever, et si tous ceux parmi nous qui ont encore conservé l'amour du pays, qui ne mettent pas au-dessus de tout, le gain que peut produire une *affaire*, qui ont conservé quelque dignité de caractère, comprennent les

devoirs imposés à notre état, peut-être perdront-ils quelques-uns de ces clients fantaisistes, mais ils consolideront la position que nous devons prendre et ne risqueront pas d'être entraînés dans le mépris qui, tôt ou tard, s'appesantira sur les bouffons et les complaisants.

On a beaucoup bâti en France, tant pour l'État et les communes que pour les particuliers, depuis vingt ans. Ces constructions répondent-elles exactement à notre état social ? Il suffit de poser la question à tout esprit qui réfléchit, pour qu'il réponde : « Non ! » au premier abord. Mais si l'on veut se rendre un compte exact de cet état social, ou plutôt de son apparence extérieure, on reconnaîtra bientôt que cet amour du faux, du luxe banal, ce déploiement de vanités effrontées affiché sur nos édifices et nos constructions privées, répond à l'une des tendances les plus marquées de ces derniers temps. Il fallait, en effet, un tempérament robuste, un caractère singulièrement trempé pour résister à cet entraînement des esprits vers les succès faciles, obtenus n'importe par quels moyens. Paraître était le mot d'ordre, car on prenait volontiers le *paraître* pour l'*être* et à l'habit on jugeait l'homme plus qu'en aucun temps peut-être. C'était donc à qui se montrerait sous la plus brillante apparence. Si quelques-uns faisaient le plongeon, au milieu de cette splendeur factice, beaucoup, plus avisés ou moins scrupuleux, vivaient de cette surface brillante. L'éroulement le plus prompt qui jamais se soit produit au milieu d'une société policée a mis à nu les vices de cet état social, et Paris offre ce singulier spectacle, unique dans l'histoire, d'une ville en partie ruinée au sein de la splendeur et montrant encore parmi ses décombres, des monuments nouveaux, des hôtels, des maisons même, non touchés par les barbares chargés de nous rappeler à la réalité des temps, mais dont la raison d'être n'existe plus.

On a vu des villes riches, prospères, tomber peu à peu dans l'oubli, que la vie semble avoir lentement abandonnées ; qui, comme Venise, par exemple, présentent aux regards du voyageur, leurs palais vides et délabrés, rongés lentement par le temps, sans que l'homme, désormais préoccupé d'autres soins, songe à suspendre son action. L'aspect en est triste, mais ces palais qui semblent des sépulcres vides aujourd'hui, ont contenu des corps jeunes, actifs ; ils rappellent une histoire brillante, une splendeur solidement établie, et si l'on se prend, devant cet abandon, à méditer sur la fragilité des choses humaines, du moins reste-t-il dans l'esprit la certitude que tout cela a eu sa raison d'être, a réellement vécu. C'est un vieux livre poudreux, taché de moisissures, mais que l'on peut lire encore avec fruit. Notre pauvre Paris offre aux yeux du philosophe un spectacle autrement navrant. Du milieu de ses ruines noircies par

l'incendie, s'élèvent des édifices, des habitations dont la richesse apparente semble un anachronisme. On se prend à se demander pour qui et pourquoi ce luxe a été déployé? Est-ce pour les barbares *internes* qui regrettent de n'avoir pu tout détruire? Est-ce pour une race éteinte, une aristocratie proscrite? Que nous veut, à cette heure, cette splendeur à côté de ces ruines? Pourquoi s'est-elle montrée? Ces hôtels sont vides, ces monuments ont une destination mal définie, ces maisons luxueuses n'abritent que de rares locataires, qui semblent honteux de les habiter. Les portes monumentales restent closes. Le silence règne dans ces hôtels neufs, qui n'ont ni souvenirs ni passé et qui font songer à ces palais enchantés, déserts et taciturnes, entretenus par un génie invisible. Il faut bien l'avouer, cette richesse est de mauvais aloi, elle ne répondait pas au fond de notre société, elle couvrait la partie la plus viciée de sa surface.

Tenons-nous-le pour dit, et tâchons de ne plus faire de ces anachronismes de pierre.

Si l'on s'en va chercher dans l'histoire du passé, on ne trouve, — si mauvaise que soit une époque, — pas une construction privée qui ne réponde aux besoins de la civilisation qui l'a élevée. Dans l'antiquité, en Asie comme en Occident, pendant le cours du moyen âge, les habitations sont bien réellement l'enveloppe des mœurs, pourrait-on dire, des habitudes et façons de vivre de ceux qui les occupaient. Il faut descendre à notre époque brouillée en toutes choses, pour trouver entre les usages journaliers, les besoins des populations et les constructions, un écart souvent évident, toujours inexplicable. Je ne chercherai pas par quelle succession d'idées fausses on en est arrivé à ce point; il suffit de constater ce fait, que neuf fois sur dix, les habitations qui se sont élevées chez nous ne sont point en rapport avec nos besoins, nos mœurs et nos fortunes. C'est ce qu'il sera facile de démontrer.

Il faut d'abord distinguer entre elles les diverses natures d'habitations.

Dans les villes, il y a : 1° les hôtels, c'est-à-dire les habitations destinées à une seule famille, appartenant aux classes riches; 2° les maisons d'une médiocre importance, mais qui sont de même destinées à n'abriter qu'une seule famille possédant une fortune modeste; 3° Les maisons à location qui forment la majorité des constructions privées à Paris. Les habitations suburbaines comprennent : 1° les villas, 2° les maisons de campagne. Nous laissons de côté les châteaux, qui ont déjà été l'objet d'un examen dans cet ouvrage.

Il n'est pas besoin de dire que les programmes de ces diverses sortes

d'habitations diffèrent essentiellement entre eux et que, par conséquent, leur apparence doit présenter des aspects variés.

Mais prenons la chose de plus loin, sans remonter à l'antiquité, sur laquelle d'ailleurs nous nous sommes suffisamment étendus dans le cours de ces *Entretiens*; d'autant que si nous avons des données positives sur les habitations d'une petite ville de province telle qu'était Pompéi, si nous savons qu'à Rome il existait des maisons à plusieurs étages dont les appartements étaient loués à divers, nous ne possédons sur ces dernières habitations que des renseignements fort vagues.

La grande maison à location est une construction qui ne date pas de loin, et jusqu'au xvi^e siècle, en France, chaque maison n'abritait guère qu'une famille. Les gens qui ne possédaient pas, logeaient dans des hôtelleries ou des groupes de maisons appartenant à des seigneurs féodaux, des chapitres, des couvents, qui louaient ces locaux, souvent meublés. De fait, il n'existait pas de dispositions particulières pour les habitations louées. L'usage de bâtir des locaux à cette fin, ne remonte pas au delà du xvii^e siècle. Le programme a-t-il été jamais bien rempli? Non, certes; et, sous ce rapport, nos maisons modernes sont mieux disposées, en raison du programme, que n'étaient celles du temps de Louis XIII. Est-ce à dire qu'elles satisfont pleinement aux besoins actuels? Pas encore. Le problème peut-il être résolu? Certes; mais il faudrait mettre de côté des routines et des traditions d'art qui n'ont rien à voir ici. Mais suivons l'ordre que nous venons d'indiquer, commençons par les hôtels.

L'hôtel est généralement isolé, c'est-à-dire qu'il n'est mitoyen, en tant que bâtiment, avec aucune construction voisine; ou du moins ses points de mitoyenneté n'ont-ils qu'une faible importance. Il possède dès lors ses cours, ses voies et souvent son jardin. Les xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles ont élevé des hôtels en grand nombre, qui satisfaisaient pleinement aux besoins des personnages qui les occupaient; nous en possédons encore quelques-uns et l'on peut affirmer que les mieux disposés sont les plus anciens, alors que la manie de la symétrie ne s'était pas emparée de la cour et de la ville.

L'hôtel était bâti entre cour et jardin, prenait tous ses jours à l'intérieur et n'avait sur la voie publique, souvent étroite alors, que la porterie et des dépendances. Il était très-rare que ses bâtiments fussent doubles en épaisseur, de sorte que les pièces principales s'ouvraient sur la cour et sur le jardin. La vie privée était moins étroite qu'elle ne l'est aujourd'hui chez les personnages de haut rang, et l'on n'avait pas à chercher ces arrangements compliqués, ces dégagements qui, dans nos distributions,

sont en désaccord avec les dispositions monumentales que l'on prétend parfois maintenir. Ces distributions étaient très-simples : un vestibule, donnant sur l'escalier principal, la salle dans laquelle se tenaient les familiers, puis l'antichambre qui précédait réellement les chambres à coucher, avec leurs cabinets et garde-robes. On trouvait là encore les restes de cette disposition des habitations seigneuriales, toujours divisées en deux parties distinctes ; la partie livrée au public et la partie réservée à l'habitation proprement dite. On pourrait dire même que cet usage datait de l'antiquité. En aile, les offices, cuisines, salle pour les gens, sommellerie, etc. Les cuisines aussi éloignées que possible des appartements et bien aérées. Escaliers de service nombreux et toujours placés de manière à permettre aux gens d'arriver promptement aux chambres des étages supérieurs. L'hôtel de Lionne bâti par le Vaux, dans la rue des Petits-Champs, est un type de ce genre d'habitations au xvii^e siècle. Le plan de cet hôtel est donné dans le *grand Marot* (1).

A la vue de ce plan, on saisit, pour ainsi dire sur le vif, les habitudes des personnages qui habitaient ces demeures. Nécessité d'un nombreux domestique, car tout cela est largement ouvert. Grand soin d'isoler les appartements privés du bruit extérieur et du mouvement des gens de service ; dégagements faciles de ces appartements par des escaliers particuliers. Cour des écuries et remises parfaitement séparée, ayant ses issues sur la rue et son passage sur la cour d'honneur.

Bonne disposition de la façade sur le jardin avec flanquements qui donnent des vues diverses et profitent du soleil. Retours d'équerre bien combinés, pour trouver des jours nécessaires à chaque service, disposition ingénieuse des murs de refend, afin d'éviter de trop grandes portées. Quant aux façades, elles sont sobres d'ornements et les lignes en sont heureuses.

Nous élevons aujourd'hui des hôtels d'une étendue et d'une importance égales à l'étendue et à l'importance de l'hôtel que nous venons de citer entre cent autres. Ces bâtiments nouveaux donneront-ils aux générations futures une idée parfaitement exacte des habitudes de notre haute société ? Je crains qu'il n'en soit pas ainsi. Beaucoup de réminiscences des temps passés, une singulière affectation de richesse, souvent des moyens d'exécution médiocres. Des apparences monumentales qui cachent des habitudes bourgeoises que je suis loin de blâmer, mais qu'il ne faudrait pas, par conséquent, dissimuler. Un *comfort* un peu mesquin qui se niche comme il peut sous des dehors d'une grandeur simple et peu soucieuse

(1) *Architecture française*, Paris, 1727.

du bien-être étroit que notre société recherche avant tout. Nulle forme qui soit l'expression vraie de nos mœurs présentes, et peu d'invention. Un seul exemple suffirait à faire ressortir la vérité de cette critique.

Jusque vers le milieu du dernier siècle, la haute société ne se visitait guère qu'en chaise à porteurs. Les carrosses n'étaient employés que pour aller à la campagne, ou pour courir la ville. Allait-on faire une visite, se rendait-on à une invitation ? la chaise à porteurs était le véhicule ordinaire pour les deux sexes. Ces chaises entraient dans les vestibules où l'on mettait pied à terre sans avoir à craindre de froisser les toilettes ou de recevoir la pluie ; dès lors, il n'était nul besoin d'auvents destinés à préserver des intempéries les visiteurs ou invités, et les façades se développaient majestueuses sur les cours.

Lorsqu'on renonça aux chaises à porteurs pour ne plus se servir que des carrosses, ceux-ci ne pouvant pénétrer dans les vestibules, il fallut modifier le programme des entrées d'honneur ; établir des auvents formant saillie en dehors de ces vestibules, afin de préserver les arrivants de la pluie et des bourrasques ; ce qui fut fait. On donna à ces auvents le nom de *marquises*. Les façades monumentales en souffrirent un peu, mais il s'agissait de ne pas déranger des coiffures et de préserver des toilettes de prix, or les questions d'architecture doivent céder le pas à ces nécessités. Survint la révolution de 1792 et alors on démolit et on pilla plus d'hôtels qu'on n'en bâtit. Mais quand les événements reprirent un cours régulier, c'est-à-dire lorsqu'à l'égalité dans la misère se substitua, suivant la force des choses, l'inégalité de fortunes, que les uns furent un peu moins misérables et les autres très-riches, on se mit à rebâtir des hôtels pour ces derniers. C'était vers la fin du Directoire. Il y avait alors un mouvement d'art qui, sans être très-puissant, poussait du moins à tenter quelque chose de neuf et surtout à ne pas imiter ce qu'on faisait à la veille de la révolution. Mais on voulait mettre trop d'*ordres* de Pæstum dans l'affaire et cela gênait un peu les programmes. Toutefois la bonne volonté aidant, il y eut à ce moment des tentatives assez heureuses. Et, pour en revenir aux marquises, afin de n'avoir pas l'embarras d'en établir et de rompre ainsi des *ordres*, on perça les entrées des vestibules sous les passages des portes cochères, ce qui garantissait suffisamment de la pluie, mais non des courants d'air. Aussi était-ce le beau temps des fluxions de poitrine. Peu à peu, avec la Restauration et depuis cette époque surtout, il fut admis que tout bâtiment qui ne rappellerait pas les anciens hôtels du faubourg Saint-Germain n'était pas digne de ce titre. On se remit donc à copier ces anciennes demeures. Mais les marquises?... On continua et l'on continue à les établir comme si, en bâtissant ces hôtels,

elles eussent été omises. Elles vinrent s'accrocher tant bien que mal à l'architecture. Bien peu d'architectes cherchèrent à faire entrer cet accessoire dans leur conception, comme une chose nécessaire, commandée par un besoin constant et impérieux.

M'est avis que si les grands architectes du siècle de Louis XIV, qui bâtirent de si beaux hôtels, avaient dû faire entrer la marquise dans leurs programmes, ils auraient trouvé autre chose que ces cages de verre et de fer qui s'accordent si gauchement avec l'architecture de pierre. Cela est un détail, j'en conviens volontiers, mais ce détail seul indique combien peu nous avons d'invention et combien il est facile de se dire architecte, puisqu'il suffit, pour prendre ce titre, d'imiter des formes appartenant à une époque différente par ses mœurs de la nôtre, et de chercher derrière ces formes des arrangements, des distributions que le premier venu peut indiquer avec sa canne sur le terrain, suivant ses convenances personnelles.

Quel est celui d'entre nous, architectes, qui n'ait pas reçu la visite d'un client déployant un plan et tenant à peu près ce discours : « Voici, monsieur, le plan d'un hôtel que madame X... et moi avons étudié et trouvé; il remplit exactement nos vues. Chaque service occupe la place commandée par nos habitudes, veuillez avoir la bonté de nous bâtir cela; nous désirons d'ailleurs que les façades soient élevées suivant le *style de Louis XVI* et que les intérieurs soient de la *renaissance*. » N'allez pas dire à ce client que ses distributions n'ont pas le sens commun, que les cheminées ne pourront trouver leurs tuyaux, que les escaliers ne développeront pas, que la renaissance et Louis XVI n'ont rien à faire ensemble. Ou bien, si vous lui faites ces objections, tenez pour assuré que le client ira trouver un autre bâtisseur plus complaisant et plus sobre de critiques.

Tous les clients ne sont pas de cette trempe et plusieurs laissent (un programme étant donné) à leur architecte le soin d'en tirer le meilleur parti. C'est le cas alors de chercher à subordonner l'architecture à ce programme et d'oublier un peu l'imitation des hôtels bâtis sous Louis XIV, Louis XV et même Louis XVI.

On ferait un long catalogue des bévues causées par cette manie d'imitation, par cette nécessité de soumettre des distributions absolument nouvelles à des apparences extérieures qui n'ont plus de raison de se produire. Les Anglais, un peu moins vaniteux que nous, plus pratiques, bien qu'étant pourvus d'un goût naturel médiocre, savent mieux que nous ne le faisons, tirer parti des programmes donnés par leurs habitudes journalières. Du moins affectent-ils rarement, à l'extérieur, ces apparences

monumentales si peu d'accord avec les habitudes privées de notre époque.

On passera dix fois à Londres devant des hôtels somptueux à l'intérieur et merveilleusement disposés en vue des besoins de leurs habitants, sans se douter que ces façades si simples et qui n'affectent aucune prétention architectonique, contiennent des locaux excellentement distribués, ornés et dans lesquels la vie est facile.

Chaque peuple a ses goûts et l'on ne prétend pas qu'il faille chez nous affecter à l'extérieur de nos hôtels une simplicité puritaine contraire à notre nature, mais au moins n'excluons pas absolument le bon sens (qui ne gâte jamais rien) de nos habitations, même princières, et tâchons que leur apparence extérieure — puisque nous tenons à l'apparence extérieure — réponde aux dispositions intérieures. Il en a été ainsi chez des populations tout autant portées que la nôtre à aimer la splendeur extérieure et à faire preuve de goût, parfois aussi de vanité. Nous-mêmes n'avons pas toujours fait ainsi divorce avec la raison et le bon sens ; nous avons su montrer de l'invention et une application judicieuse de l'art de l'architecture à nos besoins, à nos mœurs.

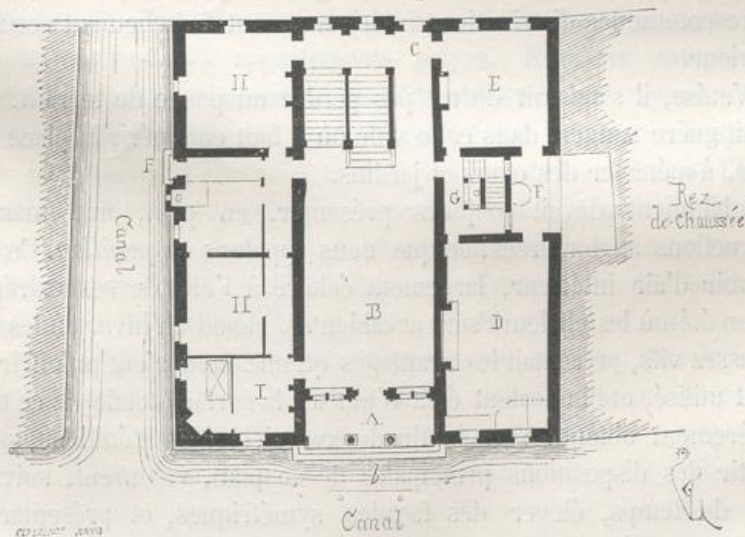
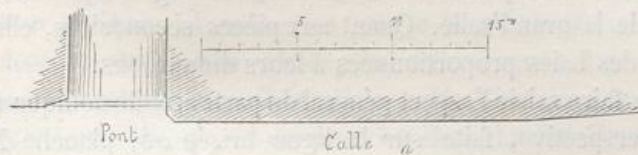
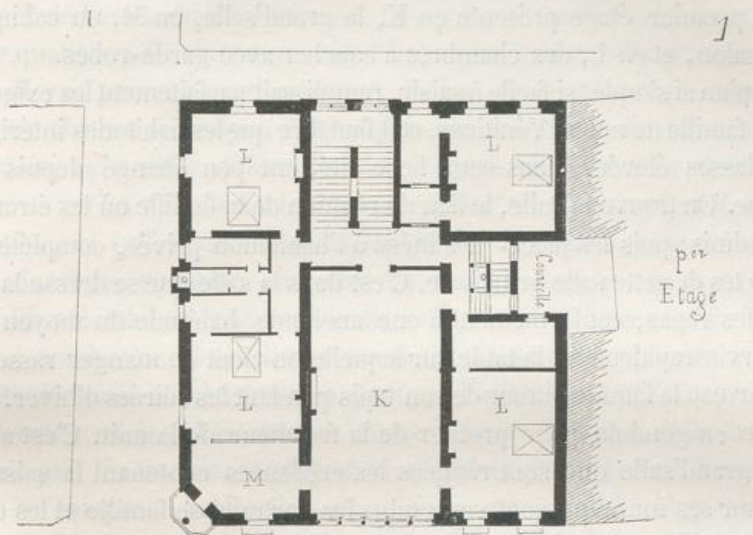
Que l'on se fasse conduire à Venise sur le grand canal ; les palais d'une même époque ont entre eux une analogie frappante.

Il n'est pas besoin de pénétrer dans ces demeures pour en deviner tout de suite la disposition intérieure, pour savoir comment y vivaient leurs habitants, quels étaient leurs usages journaliers. Jamais programme n'a été rempli avec plus de sincérité. On sait que les hôtels ou palais de Venise donnent généralement, d'un côté sur un canal, de l'autre sur une *calle* ou rue praticable aux piétons. Un long vestibule traverse de part en part le bâtiment, ayant une ou deux entrées marines, une entrée de terre. A droite et à gauche sont disposés les services ; porterie, communs, cuisine, office, celliers, etc. Sur un côté, ou quelquefois au fond même du vestibule, se développe l'escalier d'honneur, qui aboutit au premier étage à une grand'salle répétant le vestibule. A droite et à gauche de cette salle s'ouvrent les appartements privés. Cette disposition se reproduit aux autres étages.

Les plans, figure 1, expliquent sommairement avec quelle franchise le programme est suivi (1). La façade antérieure de ce palais donne sur un large canal, sa façade postérieure sur une *calle*, l'un de ses côtés sur un petit canal. C'est là une disposition fréquemment adoptée.

(1) Ce plan résume, pour ainsi dire, un certain nombre de ces demeures du commencement du xv^e siècle, lesquelles sont conçues d'après des données identiques, sur des dimensions plus ou moins vastes.

En A est un porche servant d'embarcadère. Le grand vestibule B est placé à la suite et donne accès directement à l'escalier d'honneur. En C,



s'ouvre la porte de service sur la calle; en P, une poterne sur le canal secondaire pour l'arrivée, par bateau, des provisions. En F, est une

courcelle avec citerne recevant les eaux des combles. En E l'office, et en D la cuisine. La porterie est en I. En H, les communs, dépôts de provisions, cellier, etc. Un escalier de service est placé en G.

Le premier étage présente en K, la grand'salle, en M, un cabinet ou petit salon, et en L, des chambres à coucher avec garde-robcs.

Ce plan si simple, si facile à saisir, remplissait parfaitement les exigences d'une famille de nobles Vénitiens, et il faut dire que les habitudes intérieures des classes élevées, dans cette belle cité, ont peu changé depuis cette époque. On trouve la salle, le lieu de réunion de la famille où les étrangers sont admis; puis les pièces destinées à l'habitation privée, complètement distinctes de cette salle principale. C'est dans la salle que se dresse la table pour les repas, conformément à une ancienne habitude du moyen âge. Desservi rapidement, la table sur laquelle on vient de manger rassemble de nouveau la famille autour de son tapis pendant les soirées d'hiver. L'été on sort en gondole pour profiter de la fraîcheur de la nuit. C'est autour de la grand'salle que sont rangées les crédences contenant la vaisselle; c'est sur ses murs que sont suspendus les portraits de famille et les objets qui font l'honneur de la maison. Les élévations expriment avec une singulière clarté ces dispositions intérieures; une large claire-voie s'ouvre à l'extrémité de la grand'salle. Quant aux pièces secondaires, elles sont éclairées par des baies proportionnées à leurs dimensions.

Pour mieux faire saisir l'aspect général du parti architectonique adopté, une coupe perspective, faite sur la ligne brisée *ab*, planche XXXII, montre comme les distributions intérieures sont franchement accusées à l'extérieur.

A Venise, il s'agissait de ne pas perdre un pouce de terrain. On ne pouvait guère songer, dans cette ville où il faut conquérir la place sur la lagune, à ménager des cours et jardins.

Le bâtiment devait toujours présenter, en plan, une masse de constructions agglomérées, ce que nous appelons un *pavillon*. Ce grand réservoir d'air intérieur, largement éclairé à l'une de ses extrémités, frais en été où les chaleurs sont accablantes, chaud en hiver où les froids sont assez vifs, présentait les avantages qu'une cour n'eût pu offrir; puis il était utilisé, et l'important était d'utiliser la surface totale de ce terrain si chèrement obtenu. Vers la fin du xvi^e siècle, les Vénitiens, sans se départir des dispositions principales de ce plan, voulurent, suivant la mode du temps, élever des façades symétriques, et présentant des ordonnances d'architecture non interrompues d'une extrémité à l'autre.

Aussi faussèrent-ils, par amour des *ordres*, leur programme. Des baies de dimensions et de formes pareilles, s'ouvrirent sur la salle centrale et

sur les pièces latérales, ce qui était un contre-sens; mais il ne nous appartient pas de le leur reprocher puisque, chaque jour, nous ne faisons autre chose.

L'esprit de famille était et est encore très-puissant en Italie. L'empreinte de cette qualité est fortement gravée dans ce programme si heureusement réalisé. Il y a, pourrait-on-dire, unité de lieu de réunion, tout comme dans notre château du moyen âge, et plus anciennement dans la maison du Romain, avec cette différence toutefois que chez le riche Romain, les femmes et les enfants en bas âge occupaient une partie séparée dans l'habitation, et qu'ici, tous les membres de la famille sont groupés autour du foyer commun. On voit dans ces palais vénitiens qu'une entière liberté était cependant laissée à chacun; les dégagements sont faciles et nombreux, et ces issues par terre et par eau permettaient aux habitants de sortir et de rentrer sans attirer l'attention.

Tout autre est le palais romain du XVI^e siècle. A Rome, l'espace ne manquait pas, les traditions antiques demeuraient plus vivantes. Le palais romain se compose, habituellement, d'une cour intérieure à portiques avec logis simples en épaisseur tout autour, dont les entrées donnent sur ces portiques reproduits à chaque étage. C'est la disposition de l'*impluvium* de la maison antique. Là encore on trouve la grand'salle; mais c'est la *galerie* dont la destination n'est plus celle donnée à la grand'salle vénitienne. La galerie est affaire de vanité. C'est là que se font les réceptions solennelles, que se donnent les fêtes. La famille ne s'y réunit pas; cette galerie n'est pas centrale, mais au contraire disposée le plus possible au dehors des appartements privés. Escaliers somptueux, occupant des espaces relativement considérables; façades symétriques, sans ressauts, et auxquelles on peut reprocher une monotonie fatigante.

Même programme à Florence et dans la plupart des villes de l'Italie méridionale. Nul *comfort*, mais une intention bien marquée de paraître magnifique; et en effet, toutes ces demeures ont grand air. Ce qu'on peut leur reprocher, c'est de ne pas laisser voir l'empreinte des habitudes de ceux qui les occupaient. Tandis qu'il semble que l'on vit avec les citadins de Pompéi, et qu'en peu d'heures on sera au fait de leurs habitudes journalières, ces palais de la Rome moderne paraissent n'avoir jamais été faits pour être occupés. Ce sont de vastes et quelquefois magnifiques locaux; ils paraissent attendre une génération d'hommes qui ne se présentera jamais pour donner à leurs murs cette empreinte humaine sans laquelle tout édifice vous laisse froid et indifférent. C'est cette empreinte qui donne à nos anciennes habitations françaises un charme si réel. Là, dans les vieux hôtels du Marais, on se retrouve au

milieu d'une société qui a vécu, qui a laissé dans chaque coin la trace de ses habitudes, de ses passions, de ses efforts.

On ne saurait nier qu'un des charmes les plus puissants des arts anciens est précisément de faire revivre le spectateur au sein des civilisations qui les ont produits. Bon nombre d'œuvres d'art nous attirent et nous touchent profondément, parce qu'elles nous rappellent les circonstances qui les ont fait éclore, et qu'en les examinant nous voyons, pour ainsi dire, défiler les générations qui les ont examinées curieusement avant nous. Supprimez, par impossible, ce charme, et l'œuvre, si belle qu'elle soit, perdra beaucoup de son attrait. C'est pour cette raison que les pastiches, si merveilleux qu'on les admette, ne produisent jamais qu'un effet médiocre sur l'esprit, ne sauraient le toucher non plus que des mémoires apocryphes. C'est pourquoi aussi, toute époque qui n'a pas la volonté, l'énergie suffisantes pour modeler son architecture sur ses mœurs, ne laissera qu'une trace fugitive dans l'histoire des arts. Se mettrait-elle l'esprit à la torture pour réaliser un assemblage des plus belles créations antérieures, que son architecture pèsera moins dans la balance de l'avenir qu'une pauvre maison de bois de nos vieilles cités; et ce sera justice. On ne sait nul gré à un auteur qui manque d'imagination, s'il emprunte à son voisin des tirades toutes faites pour orner son récit; mais on lui saura gré d'être vrai et de raconter simplement ce qu'il a vu.

Ce qui séduit, à mon sens, dans les constructions privées de nos architectes français jusqu'au xvii^e siècle, c'est que ces artistes n'ont jamais forcé leur nature. Ils ont naïvement, et par les moyens les plus simples, satisfait aux besoins de leur temps. Mais pour être naïf et simple dans les arts, il faut être fort et, au fond, toutes ces richesses d'emprunt en honneur de notre temps, ces raffinements d'éclectisme, cachent une incurable faiblesse au moins, souvent une profonde ignorance.

Une des œuvres les plus intéressantes à étudier est le livre de Pierre le Muet (1). Cet architecte commence par montrer la maison du petit bourgeois à une seule fenêtre de face; successivement il arrive aux petits hôtels, puis aux grands, tels que l'hôtel Davaux, bâti par lui rue Sainte-Avoye. Dans ces habitations, destinées aux fortunes les plus médiocres jusqu'aux fortunes princières, on retrouve l'empreinte fidèle des mœurs de ce temps. Une société tout entière, du bas en haut de l'échelle, se peint dans cette réunion ingénieuse de constructions. Tout cela se tient, chaque exemple est à la place qu'il doit réellement occuper, et prend l'importance

(1) *Manière de bastir pour toutes sortes de personnes*, par Pierre le Muet, architecte ordinaire du roy et conducteur des dessins des fortifications de Sa Majesté, Paris, 1681, In-folio en deux parties.

convenable. Les bâtiments, simples en épaisseur généralement; les distributions larges ne conviennent plus à nos habitudes, mais remplissaient exactement les programmes donnés à cette époque.

On n'ignore pas qu'alors, les rues les plus spacieuses, à Paris, atteignaient à peine 10 mètres de largeur. On en conclut que les habitations étaient étroites, manquaient d'air et étaient par conséquent malsaines. En cela comme en bien d'autres choses nous jugeons un peu à la légère.

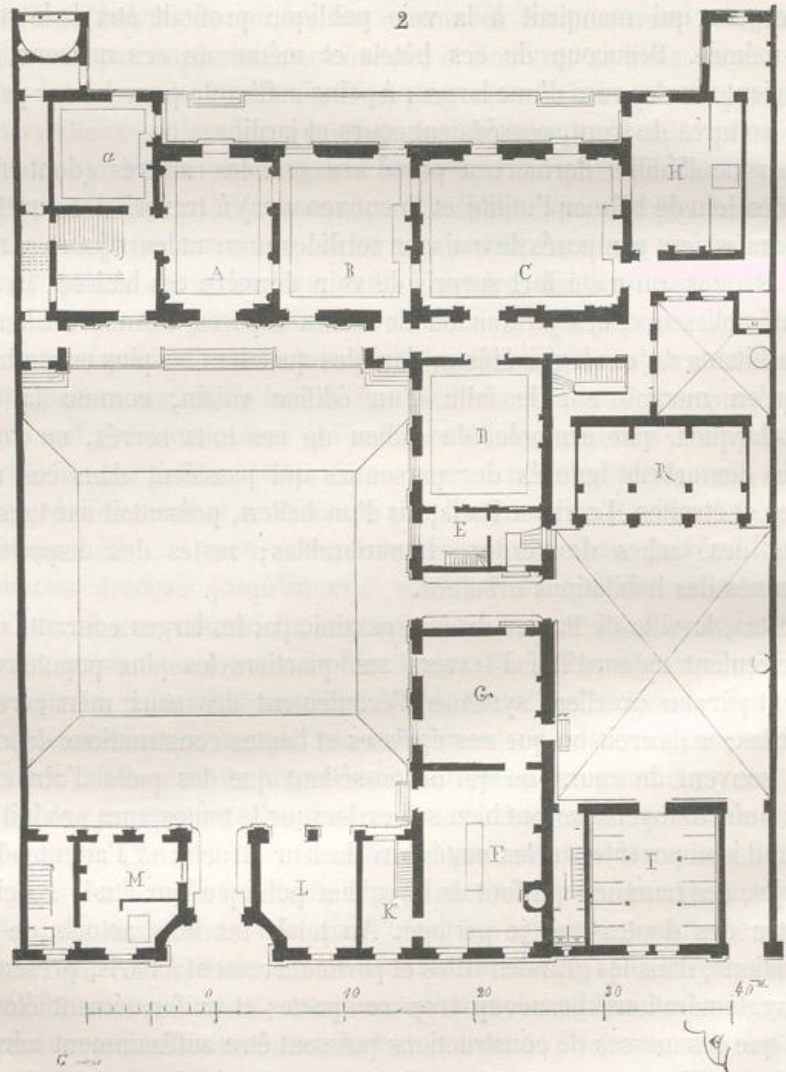
L'espace qui manquait à la voie publique profitait aux habitations elles-mêmes. Beaucoup de ces hôtels et même de ces maisons, qui donnaient sur des rues d'une largeur à peine suffisante pour laisser passer deux voitures de front, possédaient cours et jardins.

Lorsque l'édilité dernière a percé ces grandes artères (dont nous sommes loin de blâmer l'utilité et la convenance) à travers des quartiers qui paraissaient composés de maisons sordides prenant leurs jours sur des rues étroites, on a été fort surpris de voir derrière ces bâtisses livrées aux démolisseurs, des jardins ou de vastes espaces connus seulement des habitants de ces logis. Même, dans les quartiers les plus encombrés, lorsqu'on montait sur le faite d'un édifice voisin, comme la tour Saint-Jacques, par exemple, du milieu de ces toits serrés, on voyait surgir des arbres ignorés des personnes qui passaient dans ces rues fétides et étroites. Le vieux Paris, vu d'un ballon, présentait sur tous les points des taches de verdure innombrables; restes des dispositions anciennes des habitations urbaines.

Certes, la ville de Paris a dû être assainie par les larges courants d'air qui circulent aujourd'hui à travers ses quartiers les plus peuplés, et surtout par un excellent système d'écoulement des eaux ménagères et pluviales; mais croit-on que ces épaisses et hautes constructions dépourvues souvent de cours, ou qui ne possèdent que des puits d'air entre leurs murs mitoyens, seront bien saines lorsque le temps aura produit son action décomposante sur les matériaux de leur structure? J'ai entendu, à ce sujet, des hommes qui font de l'hygiène publique leur étude spéciale, émettre des doutes que je partage. Au total, les îlots actuels de nos habitations, dans les grandes villes et particulièrement à Paris, présentent des agglomérations beaucoup trop compactes et uniformément élevées pour que ces masses de constructions puissent être suffisamment aérées. Il doit se développer, au centre de ces agglomérations, des miasmes funestes à la santé des habitants, par la fermentation que produit le temps sur ces masses de matériaux de toute nature.

Par la même raison, ces bâtiments simples en épaisseur, qui jusqu'à la fin du XVII^e siècle étaient en usage dans nos hôtels, avaient-ils cet

avantage, d'être facilement aérés. Cela présentait des difficultés, au point de vue des distributions et services intérieurs, mais il faut reconnaître que, dans leurs plans, nos anciens architectes s'en tiraient avec adresse, et ne perdaient pas les surfaces que nous sommes aujourd'hui contraints d'affecter à des couloirs et dégagements sombres, inaérables, et au total ort maussades.



En étudiant ces plans anciens, on voit comme ils étaient la traduction exacte des programmes donnés par les habitudes de la haute classe. Lorsque la mode des percements symétriques, des axes, s'empara des architectes, vers le commencement du xvii^e siècle, ceux-ci pouvaient,

grâce à la simplicité des plans, satisfaire à cette nouvelle exigence. Naturellement, les bâtiments simples en épaisseur se prêtaient à ces dispositions symétriques et, quoique souvent les architectes employassent des artifices pour contenter ces exigences d'art, cela n'allait pas jusqu'à torturer les plans et à gêner les distributions intérieures.

Ces distributions se modifient peu pendant les *xvi^e* et *xvii^e* siècles; on les retrouve dans les hôtels de Cluny, de la Trémoille, qui datent de la fin du *xv^e* siècle, et dans les hôtels élevés pendant le règne de Louis XV.

Le plan, figure 2, est le type de ces dispositions des hôtels français du Nord. Le bâtiment principal est, autant que possible, bâti entre cour et jardin. Latéralement, sont placées les cours de service, en communication directe avec la cour d'honneur.

Un large vestibule A s'ouvre dans l'axe de la cour. C'est dans ce vestibule que pénétraient les chaises à porteurs. D'un côté est placé l'escalier principal et la salle *a*, dans laquelle on recevait les personnes venant du dehors pour affaires. De l'autre côté, en B, est ce qu'on appelait l'antichambre, c'est-à-dire la pièce d'attente qui précédait les appartements. A la suite, en C, la *chambre* qui servait de salon privé. En D, la salle à manger avec la sommellerie en E. Les cuisines sont placées en F; et en G, la salle *du commun*, qui correspond à l'office actuel des gens. En H, est une chambre avec sa grande alcôve, des cabinets et garde-robres.

Sur la cour de service donnaient les remises R, et les écuries I. Près des cuisines, en K, le magasin aux provisions; en L, une remise pour les carrosses ou chaises attendant la sortie des hôtes; en M, la porterie.

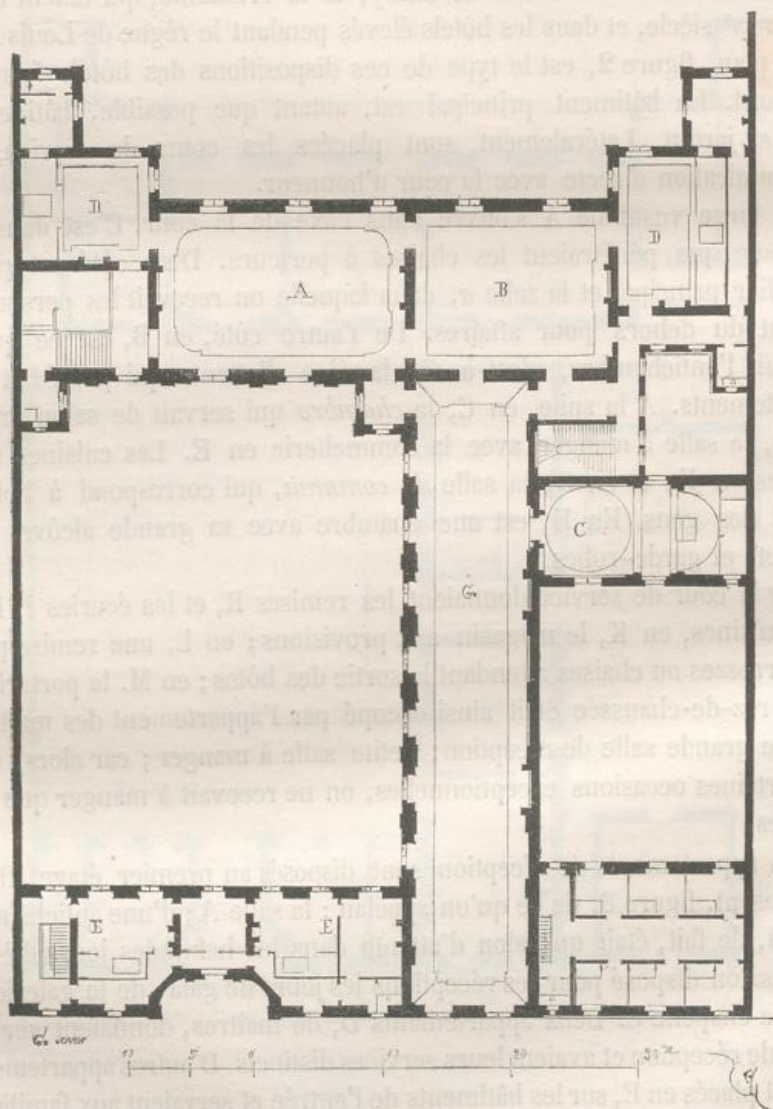
Le rez-de-chaussée était ainsi occupé par l'appartement des maîtres. Pas de grande salle de réception; petite salle à manger; car alors, sauf en certaines occasions exceptionnelles, on ne recevait à manger que des intimes.

Les appartements de réception sont disposés au premier étage. Ils se composent, figure 3, de ce qu'on appelait : la salle A; d'une antichambre B, qui, de fait, était un salon d'attente dans les habitudes journalières, et un salon disposé pour les réceptions les jours de gala; de la galerie G, avec la chapelle C. Deux appartements D, de maîtres, donnaient sur ces salles de réception et avaient leurs services distincts. D'autres appartements étaient placés en E, sur les bâtiments de l'entrée et servaient aux familiers. Les gens logeaient dans les combles et les palefreniers au-dessus des écuries.

Avec des variantes sans grande importance, on retrouve ces dispositions adoptées dans la plupart des hôtels du *xvii^e* siècle. Il existe une distinction

tranchée entre les logis affectés aux rapports avec le dehors et ceux réservés à l'habitation privée. Escaliers de service pour tous les appartements et, au premier étage, les grandes pièces de réception servant de moyens de communication entre ces appartements privés. Sur la voie

3



publique, les communs ou appartements secondaires. Les appartements des maîtres et les salles réservées aux réceptions ne donnent que sur le jardin et la cour d'honneur. Tout cela est franc, clair, et les grandes

dispositions d'architecture symétrique adoptées au xvii^e siècle s'accordent avec cette simplicité de distributions.

Nos besoins sont évidemment plus complexes aujourd'hui; ils exigent des dispositions plus détaillées, des dégagements et menus services plus nombreux; par suite, demanderaient-ils un caractère d'architecture moins grandiose, moins simple, et se prêtent-ils difficilement aux compositions symétriques.

Les ouvrages de le Muet et de Marot sont entre les mains de tous les architectes; il est donc facile, sans qu'il soit besoin d'insister sur les dispositions architectoniques des beaux hôtels du xvii^e siècle, de se rendre compte du style magistral adopté dans la construction de ces demeures.

Pour être appropriés à nos besoins actuels, les plans que nous venons de donner devraient évidemment subir des modifications importantes. On ne pourrait admettre aujourd'hui qu'il fallût traverser un passage de voitures pour communiquer des cuisines à la salle à manger. On voudrait au moins deux salons, à rez-de-chaussée, des cabinets de toilette et garde-robres près de chacune des chambres, quantité de services de détails omis ici. La vie large des personnes appartenant à la haute classe des temps passés, s'est, pour ainsi dire, émietlée en une quantité de menus besoins dont la satisfaction entière ne se prête pas à ces dispositions grandioses et faciles à saisir au premier aspect.

L'état aristocratique d'une société établit entre les maîtres et subordonnés des rapports intimes et, pour ainsi dire, familiers, qui se perdent dans les sociétés démocratiques. L'architecture privée porte l'empreinte de ces changements dans les mœurs. Lorsque les classes sont séparées, dans une société, par des distances impossibles à franchir, celles qui occupent les hauts échelons, bien certaines que ni le mérite personnel, ni l'intrigue, ni la violence ne pourront les en faire descendre, n'élèvent pas entre elles et les classes inférieures des barrières inutiles, et même il s'établit bien vite, en raison du besoin de sociabilité, des rapports intimes du bas en haut de l'échelle.

Dans les châteaux, comme dans les hôtels, la vie du puissant était à découvert; on ne trouvait ni étrange ni mauvais que les familiers, fussent-ils d'une classe inférieure, eussent leurs entrées partout. C'était une existence en commun qui ne pouvait avoir d'inconvénients, parce qu'il n'y avait pas à craindre que les petits oubliassent jamais la distance sociale qui les séparait du maître.

Il n'en est pas ainsi dans une société démocratique; c'est alors par une série de barrières matérielles que le maître peut se soustraire aux visées et empiétements des inférieurs. Ces modifications profondes dans

les mœurs se traduisent, dans l'architecture privée, en une foule de précautions de détail, prises en vue d'assurer l'indépendance du maître, de cacher sa vie intime aux regards de subordonnés qu'aucun lien moral n'attache à la famille; peu dévoués, s'ils ne sont hostiles ou envieux.

Il résulte de ces observations que l'architecture privée, dans une société aristocratique, affecte une largeur et une simplicité de dispositions, qui seraient intolérables dans une société démocratique, où chaque service doit être, matériellement, d'autant plus distinct et défini que les droits sont égaux entre ceux qui commandent et ceux qui servent. Dans l'antiquité, l'esclave était considéré comme de la famille et le maître pouvait d'autant mieux l'admettre dans son intimité, que la loi le protégeait de la façon la plus efficace. Bien qu'il n'y eût plus d'esclaves, légalement parlant, dans notre vieille société française, de fait, les serviteurs dépendaient tellement du maître, ils devenaient si bien sa chose, que ce maître en arrivait bientôt à considérer les domestiques attachés à sa maison comme faisant partie de la famille, c'est-à-dire comme étant intéressés à la conservation de ce qu'on appelait, jusqu'au xvi^e siècle, la *maisonnée*.

La maison de ville, comme la maison de campagne, n'avaient à se prémunir que contre le dehors. A l'intérieur, tout était quasi en commun.

Les choses ne peuvent être ainsi dans une société où le serviteur est un étranger loué à la semaine, et qu'aucun autre lien que le salaire n'attache à la famille auprès de laquelle il vit. Alors, non-seulement la maison doit être murée, mais la vie de chacun des maîtres doit être ignorée de ces étrangers mercenaires. Dans les hôtels des derniers siècles on ne trouvait pas mauvais d'entendre parfois, à travers les portes, les propos des valets qui se tenaient dans les antichambres ou dans les cours; pas plus qu'on ne se choque aujourd'hui du babil des enfants qui jouent dans une pièce voisine. Mais aujourd'hui cela n'est et ne peut être toléré. C'est ainsi que, quoi qu'on fasse, dans les sociétés humaines, ce qu'on gagne d'un côté on le perd d'un autre. En ne jugeant les choses que d'une manière superficielle, nos anciens hôtels sembleraient appartenir à des mœurs démocratiques, les nôtres à des habitudes aristocratiques poussées à l'excès, puisque nous demandons que chaque appartement soit une sorte de sanctuaire isolé, indépendant, soustrait à tous les regards, au besoin. Ainsi les institutions démocratiques, qui sont faites pour établir l'égalité entre les citoyens, à effacer les distinctions de castes et de classes, atteignent un but diamétralement opposé en bien des points, et particulièrement dans les habitations de ceux que la fortune favorise. Si l'on n'a plus à craindre la guerre des esclaves, on a devant

soi la haine de ceux qui sont payés pour rendre des services, contre ceux qui les payent. Et il est certain que si, dans l'antiquité, beaucoup de maîtres pouvaient compter sur le dévouement des esclaves nés dans leurs maisons et servant depuis leur enfance au milieu de la famille, il n'est guère de maître ou de patron aujourd'hui qui n'ait pas, dans le serviteur ou l'ouvrier qu'il paye, un ennemi, ou tout au moins un indifférent.

La conclusion est, — car je n'ai nulle envie d'entamer une discussion sociale, — qu'il faut adopter une architecture privée qui soit en concordance avec cet état de nos mœurs, avec ces besoins compliqués, souvent mesquins, *précautionneux* à l'excès, et qu'il est insensé de vouloir concilier l'aspect de grandeur de nos anciennes demeures avec les raffinements méticuleux de notre *comfort* moderne. La symétrie des ordonnances architectoniques pouvait s'allier à la grandeur des plans dans les hôtels des xvii^e et xviii^e siècles; elle devient un embarras extrême dans nos constructions modernes, force de torturer les plans et d'adopter des dispositions incommodes, fausses, de perdre des surfaces précieuses. Quand les distributions donnaient des pièces de dimensions à peu près égales sur une façade, il était naturel, par exemple, d'éclairer ces pièces par des fenêtres d'égales dimensions; mais quand les besoins des habitants d'un hôtel exigent le tracé de pièces très-grandes et très-petites à proximité les unes des autres, il est non-seulement ridicule, mais très-incommode de donner à tous ces compartiments des jours égaux comme surface, des hauteurs égales sous plafond. Ce principe, dont on ne peut contester l'importance et la valeur, avait été appliqué franchement jusqu'au xvi^e siècle; alors que, dans la distribution des logis, on admettait des salles très-vastes et à côté, des cabinets étroits. Avec une liberté qu'on ne saurait trop louer, on ne se privait ni des encorbellements, ni des retours d'équerre pour obtenir des vues variées et des orientations favorables, ni des loges ouvertes ou fermées, ni des entre-sol bien accusés à l'extérieur, ni des ouvertures percées dans les pièces, non pour contenter des axes, mais pour établir des communications ou des vues faciles. Cette liberté simplifierait beaucoup la tâche des architectes chargés de la construction des hôtels, s'ils voulaient en profiter et si leurs clients ne tenaient pas, avant tout, à faire montre extérieurement d'une architecture majestueusement symétrique. J'ajouterai que l'on obtiendrait ainsi des constructions meilleures et moins dispendieuses que celles adoptées aujourd'hui sans raison.

Je reconnais que pour beaucoup d'honnêtes personnages, l'oubli de ce qu'on appelle les *lois de la symétrie* est une sorte d'impiété, de

mépris des anciennes et saines traditions, comme si les traditions les plus anciennes, et par conséquent les plus respectables aux yeux des gens qui croient au respect des traditions, n'étaient pas en contradiction flagrante avec ces prétendues lois, fort récentes au total. Il est de ces choses et de ces idées chez nous que chacun, dans son for intérieur et en raisonnant un peu, reconnaît absurdes et fausses, mais sur lesquelles personne n'ose porter la main. On attend cet acte d'énergie de son voisin. On suivra volontiers le mouvement, mais on se garderait bien de le provoquer. La symétrie est une de ces idées malheureuses auxquelles nous sacrifions, dans nos habitations, notre bien-être quelquefois, le bon sens et beaucoup d'argent toujours.

Ce serait aux architectes de mérite à profiter des occasions qui se présentent pour commencer, lorsqu'ils rencontrent un client raisonnable. L'exemple serait bientôt suivi, car on reconnaîtrait bien vite tous les avantages résultant de l'abandon de cette folie majestueuse. Plusieurs ont osé se soustraire aux lois de la symétrie dans la construction des habitations de campagne, mais quand il s'agit d'hôtels en ville, la chose, paraît-il, présente plus de difficultés. C'est affaire de bon ton. On se croit obligé d'avoir un hôtel irréprochable au point de vue de la symétrie, en ville, comme on se fait un cas de conscience de ne sortir qu'avec un chapeau rond et un vêtement de telle coupe.

La rude secousse que nous venons d'éprouver nous ramènera-t-elle à des idées plus vraies et nous fera-t-elle abandonner des préjugés puérils ? Je le souhaite plus que je ne l'espère. Il n'en faut pas moins tenter d'exposer les avantages qui résulteraient de l'abandon de ces préjugés, nuisibles à nos bourses et entièrement indépendants des questions d'art. L'art consiste précisément, en architecture, à savoir revêtir tout objet d'une forme appropriée à cet objet, non point à faire une boîte monumentale pour chercher, après coup, comment on pourra disposer les objets dans cette boîte.

Tout client qui prétend se faire bâtir un hôtel donne son programme. S'il est incapable de satisfaire à cette première condition, c'est à l'architecte à pourvoir à son insuffisance ou à l'incertitude de sa pensée, en lui exposant ses besoins présumés et en dressant lui-même ce programme. Or, pour tout architecte digne de ce titre, un programme bien fait, clair, ne prêtant à aucune fausse interprétation, c'est la moitié du projet trouvée, à une condition toutefois : c'est qu'il s'y soumettra de tous points, qu'il y satisfera pleinement, qu'il ne se contentera pas d'à peu près et ne cherchera pas à cacher l'inexécution de quelques conditions sous l'apparence séduisante d'une ordonnance d'architecture.

Beaucoup de clients sont pris à ce traquenard et, quand la chose est faite, se repentent trop tard de s'être laissés séduire à une apparence qui flattait leur vanité de propriétaire.

Rares sont les clients qui savent exactement ce qu'ils veulent; par contre, nombreux sont ceux qui ont, ce qu'ils appellent *une idée*; parfois c'est un rêve ébauché, irréalisable; ou bien (puisqu'il s'agit d'hôtels), cette idée consiste à posséder une habitation présentant extérieurement l'apparence de celle occupée par monsieur X... ou N... De savoir si cette boîte pourra contenir convenablement ce qui leur est nécessaire, ils ne s'en soucient pour le moment. Il leur faut les colonnes, les corniches, les fenêtres de l'hôtel de *** et aussi le perron, et aussi les mansardes, et les têtes de cheminées, et le salon ovale, et l'escalier d'honneur. — « C'est donc une copie de l'hôtel de *** que vous désirez, leur dit-on. « Non point; il est beaucoup trop vaste pour moi; puis je ne veux que « deux étages, et il en a trois; puis il a un jardin, et je n'en puis avoir dans « le terrain qui m'appartient; puis les cuisines sont en aile, et je veux « mes communs en sous-sol; puis ses appartements de réception sont au « premier étage, et je les voudrais à rez-de-chaussée; puis je tiens à un « entre-sol, pour des gens, des enfants, etc. — Alors veuillez donner « votre programme. » Bien entendu, ce programme ne saurait mieux entrer dans l'hôtel de *** qu'il ne serait réalisable dans le grand temple de Baalbek. Pour peu que l'architecte ait du bon sens, un peu de conscience, et que le client soit entêté, ce qui arrive parfois, on se sépare sans rien faire. Mais le merveilleux c'est que le client trouvera, ainsi que je le disais tout à l'heure, un... architecte qui en passera partout où il voudra, qui lui fera un projet reproduisant l'hôtel de *** et son salon ovale, et ses colonnes; il y adaptera adroitement l'entre-sol demandé et le sous-sol et tout ce qu'on voudra. La chose bâtie sera inhabitable, il y aura des vices de construction, etc.; et le propriétaire fera un procès à son architecte complaisant, et il ira chercher celui qui l'était moins comme expert arbitre. Ne médisons pas trop; il est des clients d'esprit et de sens, qui s'adressent à des architectes capables, mettent en eux leur confiance et, le programme arrêté, les laissent faire. C'est avec ces clients qu'il ferait bon tenter quelque chose de raisonnable.

Un hôtel aujourd'hui, tout en présentant des services compliqués, une série de distributions autrement détaillées qu'elles ne l'étaient jadis, est toujours dans les conditions faites à ce genre d'habitations dès l'origine. Il y a une partie réservée aux réceptions, aux rapports avec l'extérieur, une autre partie destinée à la vie privée. Si, à certaines occasions, ces deux parties sont mises en relations, dans la vie journalière elles sont

parfaitement distinctes. Il y a, au double point de vue du service et de l'économie, avantage à ne les point enchevêtrer l'une dans l'autre. On observera que dans les anciens hôtels les programmes sont, tout d'abord, conçus d'après ce principe, plus impérieux aujourd'hui peut-être qu'il ne l'était autrefois. Soit que l'on divise un hôtel en deux fractions distinctes, l'une comprenant les appartements de réception, l'autre les logis des maîtres, soit que l'on consacre un étage au premier de ces services et les autres au second; c'est, semble-t-il, une condition majeure. Mais il y a toujours inconvénients et difficultés, au point de vue de la construction, à établir des pièces relativement petites et des services compliqués sur de grandes pièces. C'est une des raisons qui, probablement, avaient fait disposer, dans les plans d'anciens hôtels, les appartements de réception au premier étage, et ceux d'habitation à rez-de-chaussée. Il était d'une bonne structure de mettre la bâtisse relativement légère sur celle qui pesait davantage, à cause de la multiplicité des divisions. Cependant les tuyaux de cheminée, nécessaires à rez-de-chaussée dans des chambres multipliées, ne sauraient traverser facilement les distributions beaucoup plus larges disposées au-dessus. Puis nos habitudes modernes s'accommodent mieux à des appartements placés au premier étage qu'à ceux établis à rez-de-chaussée; car bien peu d'hôtels peuvent disposer de ces vastes cours et jardins qui rendent l'habitation à rez-de-chaussée agréable. Il y a donc neuf chances sur dix pour que le programme donné à l'architecte demande les appartements de réception à rez-de-chaussée, ceux d'habitation aux étages supérieurs. Nous exigeons, pour les réceptions généralement très-nombreuses de notre temps, — on a tant d'amis, — des pièces larges, faciles d'accès; et ces galeries, tant prisées pendant les *xvi^e* et *xvii^e* siècles, ne conviennent plus à nos habitudes. On tient à une circulation facile, à cause du nombre des invités; à ce que le service puisse se faire sur tous les points, sans traverser des pièces. Ces besoins exigent, dès lors, des bâtiments doubles en épaisseur; d'autre part, pour l'habitation privée, ces bâtiments très-épais ont de grands inconvénients: ils laissent des pièces ou tout au moins des couloirs obscurs et sans air; ils imposent des orientations nuisibles à la santé, laissant de ces places perdues que l'on dissimule, dans les projets, sous le titre de *dégagements*.

Toutes les fois que vous verrez sur un plan le mot *dégagement*, défiez-vous! Ce mot est généralement inscrit sur une surface à laquelle on ne trouve point un emploi utile. Avec toutes les surfaces occupées par ces dégagements, dans les hôtels de Paris et autres lieux, on logerait des centaines de familles, ou l'on rendrait, tout au moins, les logis de ces hôtels beaucoup plus convenables, si elles étaient sagement utilisées.

On comprend donc par cet aperçu sommaire que matériellement, le programme d'un hôtel possédant les appartements de réception à rez-de-chaussée, et ceux d'habitation privée aux étages supérieurs, présente d'assez sérieuses difficultés, puisque la chose portée n'a aucune analogie avec la chose qui porte, non-seulement au point de vue de la distribution, mais sous le rapport de la structure.

Ce n'est pas en étudiant les maisons de Pompéi, qui ne possédaient qu'un rez-de-chaussée, que nous pourrions résoudre le problème. Ce n'est pas non plus en copiant l'architecture des derniers siècles, puisqu'il est facile de voir que les plans donnés, figures 2 et 3, ne peuvent satisfaire à nos besoins présents. C'est donc aux ressources de notre bon sens, de notre raison, que nous devons demander la solution de ce problème, en procédant comme nos prédécesseurs ont eu la sagesse de le faire; c'est-à-dire en suivant les programmes nouveaux, sans se préoccuper des formes appliquées à d'autres programmes et dans des conditions différentes de celles qui nous sont imposées.

Bien que l'on puisse citer, à Paris et en province, bon nombre d'hôtels qui indiquent, de la part des architectes qui les ont élevés, beaucoup de talent et de soins, l'hôtel moderne est à trouver; et, parmi les meilleurs, je n'en connais pas un dont la construction, se soit affranchie de traditions fort gênantes aujourd'hui, que rien ne nous oblige à respecter et dont la conservation même enlève à ces habitations privées le caractère que chaque époque doit imprimer à ces sortes d'édifices plus encore qu'aux monuments publics.

On a vu des temps où l'architecture officielle, effacée, se traînait à la remorque d'arts affaiblis; mais en ces temps mêmes, l'architecture privée, qui n'est pas soumise aux idées étroites d'une administration ou d'une Académie, imprimait encore son cachet propre à ses conceptions.

Au nôtre était réservé de laisser perdre cette dernière marque d'originalité. Que les architectes de talent qui n'ambitionnent pas un fauteuil à l'Institut, ou qui ne tiennent pas à forcer les portes des administrations totalement soumises à un corps privilégié, se mettent donc à l'œuvre, et cherchent la solution des problèmes posés aujourd'hui dans les constructions privées. Ce que nous disons à propos des hôtels, s'applique, comme on le verra tout à l'heure, aux maisons de ville et de campagne, dont les programmes nécessaires sont loin d'être remplis. Il y a là un vaste champ d'études et de travaux à parcourir, et l'on peut même assurer que la solution nette et pratique de ces problèmes serait le meilleur moyen de couper court au dévergondage affiché dans la construction de nos édifices publics.

On formerait ainsi le goût des classes supérieures, tant soit peu oblitéré par la vue des extravagances monumentales dont nous avons couvert nos cités.

Nous nous contenterons de chercher la voie et d'indiquer les moyens de la découvrir, ainsi que nous l'avons fait jusqu'à présent dans ces *Entretiens*.

Les Anglais, gens pratiques et qui n'ont pas les scrupules classiques qui nous sont familiers, mais que nous payons chèrement, ont adopté en bien des cas, dans la construction de leurs châteaux et même de quelques hôtels, une disposition qui peut présenter des avantages. C'est une grand'salle centrale éclairée par le haut et autour de laquelle viennent se grouper les appartements et services. C'est le *patio* de la maison mauresque, couvert.

Mais les Anglais ont, jusqu'à un certain point, conservé ces habitations de communauté dans la maisonnée, dont je parlais tout à l'heure. La domesticité anglaise, comme dans toute société aristocratique, est maintenue dans cet état voisin de la famille qui est la meilleure garantie du bien-être et de la tranquillité intérieurs. La grand'salle centrale, pourvue de galeries ou balcons supérieurs qui établissent les communications avec les appartements privés, est ainsi laissée à la vue de tous les familiers du château ou de l'hôtel. C'est la *hall*, la *salle*, la cour, le lieu accessible et ouvert à tous. Cela ne peut convenir à nos mœurs françaises; puis ces grands vaisseaux éclairés du haut, sont tristes, rappellent un peu la prison et nous, en gens curieux, nous voulons voir ce qui se passe; et la première idée qui nous vient, lorsqu'on nous met entre quatre murs sans ouvertures sur le dehors à la hauteur de notre œil, c'est de nous en aller au plus vite. La disposition des hôtels anglais, bien qu'elle mérite d'être étudiée et qu'elle puisse fournir certains détails bons à imiter, ne convient donc pas à nos usages.

Nous n'admettons pas ces contacts avec les familiers. Chez nous, chacun veut être isolé; et il n'est pas de pays où l'*individualisme* (qu'on me passe le mot) se manifeste avec plus d'énergie. Or les architectes n'ont pas à réformer les mœurs dans ce qu'elles peuvent avoir de mauvais ou d'excessif, mais à y conformer leurs constructions, ou à s'abstenir, si, comme il arrive en certaines circonstances qu'il est inutile de signaler, on prétend leur imposer des programmes dont l'exécution répugnerait à leur conscience.

Nos besoins actuels sont multipliés, compliqués, mesquins, même sous certains côtés, et cependant nous prétendons paraître avec faste dès que nous appelons dans nos hôtels nos amis et connaissances, qui

ne sont la plupart du temps que des curieux ou des gens que nous ne connaissons que pour les avoir vus une fois dans le monde.

Je le répète, ce n'est pas à l'architecte à faire à ce sujet des représentations à ses clients, à s'élever contre ces mœurs bizarres, mais à faire en sorte d'y conformer les constructions qui lui sont commandées. La tâche n'est pas facile, j'en tombe d'accord. Mais a-t-on fait beaucoup d'efforts pour la remplir ?

Remarquons en passant que ce faste, aussi bien que ces besoins compliqués de l'habitation journalière, demandent généralement à être satisfaits au plus bas prix. On veut paraître, on veut avoir ses aises, mais on entend que cela ne doit pas coûter trop cher ; autre difficulté. Quand le terrain est payé 500 francs le mètre, — au bas mot, — et que la construction revient en moyenne, pour un hôtel, à 1000 francs le mètre, il faut épargner et la construction et la place qu'elle occupe. C'est donc le cas de trouver des distributions dans lesquelles il n'y ait pas de surfaces perdues, et d'éviter une magnificence extérieure qui n'ajoute rien au mérite de l'œuvre, mais en revanche prélève de fortes sommes sur la caisse du client, sans contribuer à son bien-être. Cela se pouvait faire dans la construction de ces hôtels anciens, très-simples, comme plan, et dont les distributions naïves ne coûtaient guère à établir ; et encore faut-il observer que les extérieurs de ces anciens hôtels, sauf de rares exceptions, n'affectent pas une apparence très-riche et ornementée. Mais aujourd'hui ces splendeurs en façades n'ont réellement pas de raisons de se montrer et n'intéressent personne. Je me trompe ; elles entretiennent ces haines sourdes qui fomentent, dans les classes inférieures, contre la richesse et ceux qui en font si sottement vanité à leur propre préjudice. Je ne prétends pas qu'il faille, comme les Orientaux, dissimuler l'expressive richesse intérieure d'un palais, derrière des murs nus et badigeonnés à la chaux ; mais entre cet excès hypocrite et cette apparence luxueuse qui ne laisse de trace que dans l'esprit de l'envieux, il y a, semble-t-il, un juste milieu à tenir.

Il en est de même de la symétrie dont on doit réprover l'abus. Il serait plus ridicule encore de la proscrire systématiquement et de concevoir un plan irrégulier, par amour de l'irrégularité. Quand la teneur d'un programme se prête à des dispositions symétriques, il y aurait de l'enfantillage à ne pas profiter de ces dispositions ; car on ne peut se dissimuler qu'en bien des circonstances, une ordonnance symétrique est une satisfaction pour l'esprit et pour les yeux. Mais faut-il que l'esprit et les yeux puissent comprendre cette ordonnance sur un édifice public ou privé ; ce qui se produit souvent dans les intérieurs,

mais rarement à l'extérieur, surtout dans des habitations qui, comme les hôtels, ne peuvent être aperçues que par parties et non d'ensemble. Quoi qu'il en soit, il paraîtrait raisonnable de ne jamais sacrifier à la symétrie, des besoins, ou plutôt des distributions qui doivent satisfaire à ces besoins. Une mauvaise distribution est une gêne de tous les instants, et la satisfaction que procure une disposition symétrique est bientôt oubliée.

Il y a donc, en fait de symétrie, une juste mesure à tenir; et c'est à l'homme de talent, qui sait son métier, à trouver cette mesure. Ce qu'on ne saurait admettre en aucun cas, ce sont ces ordonnances symétriques de baies sur une façade, que les services intérieurs obligent de couper par des planchers, des cloisons, des limons d'escaliers. Et les architectes savent si l'on fait abus de ces mensonges, de ces accrocs au bon sens, aux lois les plus élémentaires de notre art!

Il est encore, dans la construction de nos hôtels, une condition importante à laquelle il n'est pas toujours loisible de satisfaire; c'est l'orientation. Dans notre climat tempéré, les deux orientations du nord et du sud présentent des inconvénients sérieux. Chaleur excessive pendant quelques mois, du côté du midi; froid et absence absolue de soleil, pendant les autres mois, du côté du nord. Mais l'architecte auquel on livre un terrain n'est pas le maître de choisir l'orientation convenable à ses bâtiments, dans une ville où la place est souvent étroite, où les entrées sont commandées par les voies publiques.

C'est le cas cependant de procéder avec adresse et de chercher les combinaisons de plans qui permettent de profiter des avantages et d'éviter les inconvénients de telle ou telle orientation. Si un terrain en profondeur est orienté du nord au sud, il est clair que le bâtiment élevé en travers, entre cour et jardin, par exemple, aura une de ses faces privée de soleil pendant neuf mois de l'année, et l'autre exposée à ses rayons du 1^{er} janvier au 31 décembre. Les pièces ouvertes sur la première de ces faces seront très-difficiles à chauffer et malsaines en hiver; celles ouvertes sur la seconde seront inhabitables pendant l'été.

Enfin une dernière observation doit être faite, lorsqu'il s'agit de bâtir un hôtel approprié à nos besoins. Si l'on entend ne plus avoir la domesticité mêlée à la vie journalière, si l'on tient à ce que son service se fasse en ayant avec elle le moins de contact possible, cependant on n'a plus, comme autrefois dans les grandes maisons, un personnel considérable sous la main. Ce personnel est relativement, aujourd'hui, restreint au nombre de serviteurs strictement nécessaires. Il faut donc éviter à ce personnel de trop longs parcours. Lorsqu'on n'en a pas besoin, sa présence est une

gène, mais si l'on demande un serviteur, on prétend qu'il se présentera immédiatement pour recevoir les ordres qu'on veut lui donner. Ces habitudes exigent une concentration facile et rapide du service et des communications spécialement réservées à ce service.

Essayons, sinon de satisfaire entièrement à ce programme, ce qui serait une prétention ridicule, d'indiquer au moins les méthodes à suivre pour le remplir. Pour cela il nous faut avoir recours à des plans; c'est notre langage qui exclut le vague et l'équivoque. Facile est la critique, ardue la mise en œuvre des idées qui semblent, au premier abord, les plus simples et les plus claires.

Aujourd'hui, dans un hôtel, plus rigoureusement encore que par le passé, on demande que les appartements de réception soient distincts de ceux réservés à l'habitation, par cela même qu'on reçoit bon nombre de gens que l'on connaît à peine. Le rez-de-chaussée d'un hôtel doit donc être réservé à ces réceptions, le premier étage à l'habitation. Mais, puisqu'on reçoit des foules, il faut que les locaux destinés à les contenir en certaines occasions, soient disposés de telle sorte, que la circulation soit facile, les moyens d'entrer et de sortir aisés; que les apartés soient possibles, si parmi cette foule que l'on introduit chez soi, il se trouve — ainsi que cela arrive habituellement — un noyau de personnes ayant entre elles des rapports plus intimes. Il faut que les hommes puissent trouver un refuge autre que les embrasures des portes, s'ils veulent s'entretenir de leurs intérêts ou affaires. Il faut, si l'on donne à dîner, que la salle destinée aux repas soit parfaitement séparée des pièces réservées à la réception du soir; car rien n'est plus maussade, pour ceux qui arrivent à neuf ou dix heures, que d'apercevoir les manœuvres de la desserte d'une grande table, ne fût-ce que du coin de l'œil; et cependant il faut que la salle à manger soit très-voisine des salons, que l'on puisse passer en un instant de l'une dans les autres. Il faut bien d'autres choses encore: il faut une marquise abritant les voitures, mais il faut aussi que les piétons — car dans une société démocratique on reçoit, avec des personnages à équipages, des gens qui viennent et s'en vont à pied — puissent entrer dans le vestibule sans passer sous le nez des chevaux; il faut un vestibule fermé où l'on se débarrasse des vêtements de dessus. Il faut, entre ce vestibule et les appartements de réception, un salon où les femmes puissent s'assurer de l'état de leur toilette, où les invités puissent se faire annoncer. Il faut que ces salles d'introduction soient en communication facile avec les services de toute nature. Il faut une salle d'attente pour les valets auxquels on confie les pardessus et qui doivent aller prévenir les cochers au moment du départ. Il faut un cabinet de toilette pour les femmes dont la parure aurait subi quel-

ques avaries. Mais il ne faut pas que de ce premier salon le regard pénètre directement dans les salons de réception, et *vice versa*. Il ne faut pas que les invités soient prisonniers dans une partie des salons ouverts et il est bien qu'ils puissent s'échapper quand bon leur semble. Il ne faut pas que ce bruit de fête, que ces lumières soient appréciables de la voie publique.

Pour les appartements privés, que nous supposons placés au premier étage, il faut des escaliers de service en nombre suffisant, outre l'escalier d'honneur, pour assurer les communications rapides et faciles des communs et logements des gens avec ces appartements. Il faut, indépendamment des chambres à coucher avec leurs garde-robes et cabinets de toilette, un salon d'attente, une antichambre, une salle à manger et un salon pour la famille et les intimes. Partout du soleil, de l'air, de la lumière, des orientations autant favorables que possible, des dégagements faciles qui permettent à chaque habitant de sortir et de rentrer sans attirer l'attention.

Pour les communs, on doit éviter ces cuisines en sous-sol, si malsaines pour ceux qui s'y tiennent et qui ont l'inconvénient de répandre leur odeur dans l'hôtel. Cependant ces cuisines ne doivent pas être trop éloignées des salles à manger. Le service de l'office doit être large, en communication directe et avec les cuisines et avec les salles à manger. Il faut, bien entendu, une cour de service pour les écuries, remises et les cuisines ; de telle sorte qu'on ne voie jamais, dans la cour d'honneur, ni une voiture à laver ni un cheval à panser, ni un marmiton.

Voilà du moins ce qu'il fallait hier dans un hôtel bien conçu. Je ne pense pas que la forme républicaine (en admettant qu'elle devienne le gouvernement de la France) diminue en rien l'étendue de ce programme ; au contraire, la forme républicaine ne se maintient qu'à la condition d'élever et de conserver de grandes existences individuelles, par conséquent de grandes fortunes et ce qu'elles amènent : le luxe, la vie large, les fêtes et réceptions. La république peut instituer et maintenir l'égalité des citoyens devant la loi, mais elle est contraire à l'égalité des capacités, par conséquent des biens et de l'influence personnelle ; et c'est pour cela que nous sommes, au fond, très-peu propres à la république, jusqu'à présent du moins. Aux yeux de beaucoup de Français qui se prétendent républicains, la république, c'est l'égalité, non devant la loi — chez nous chacun cherche à se soustraire à son empire — mais dans la médiocrité ; c'est le triomphe de l'envie, qui fatalement conduit au despotisme ; car devant le despote, les hautes capacités, les grandes fortunes indépendantes qui en sont la conséquence dans un État réellement civilisé, sont gênantes ; on les abat, comme Tarquin faisait des têtes de pavots, à la grande joie de la

plupart des soi-disant républicains, lesquels finissent tôt ou tard par faire, chez nous, les affaires de l'absolutisme, en haine des intelligences d'élite.

Que les architectes, que les entrepreneurs de constructions se rassurent donc, si nous savons fonder un véritable gouvernement républicain, c'est-à-dire un gouvernement qui ne mette pas d'entraves au développement des valeurs intellectuelles. Sous un pareil gouvernement — et Dieu veuille qu'il s'établisse au sein de notre pauvre pays déchiré — on élèvera plus que jamais des hôtels, sinon pour des ducs ou marquis n'ayant d'autre valeur que celle que leur donne un nom et une fortune patrimoniale, mais pour des citoyens roturiers ou nobles, qui par leur intelligence, leur travail, leur dévouement à la chose publique, auront acquis avec la richesse une influence prépondérante dans l'État, une haute position dans la société. Mais, pour cela, il ne faut pas que la république soit soutenue par des ivrognes et des fainéants, exploitée par des gens qui ne voient dans son établissement que le moyen de prendre les places abandonnées par la monarchie ou l'empire, et de les garder avec tous les abus que ces places entraînaient avec elles et contre lesquels ils s'élevaient énergiquement la veille.

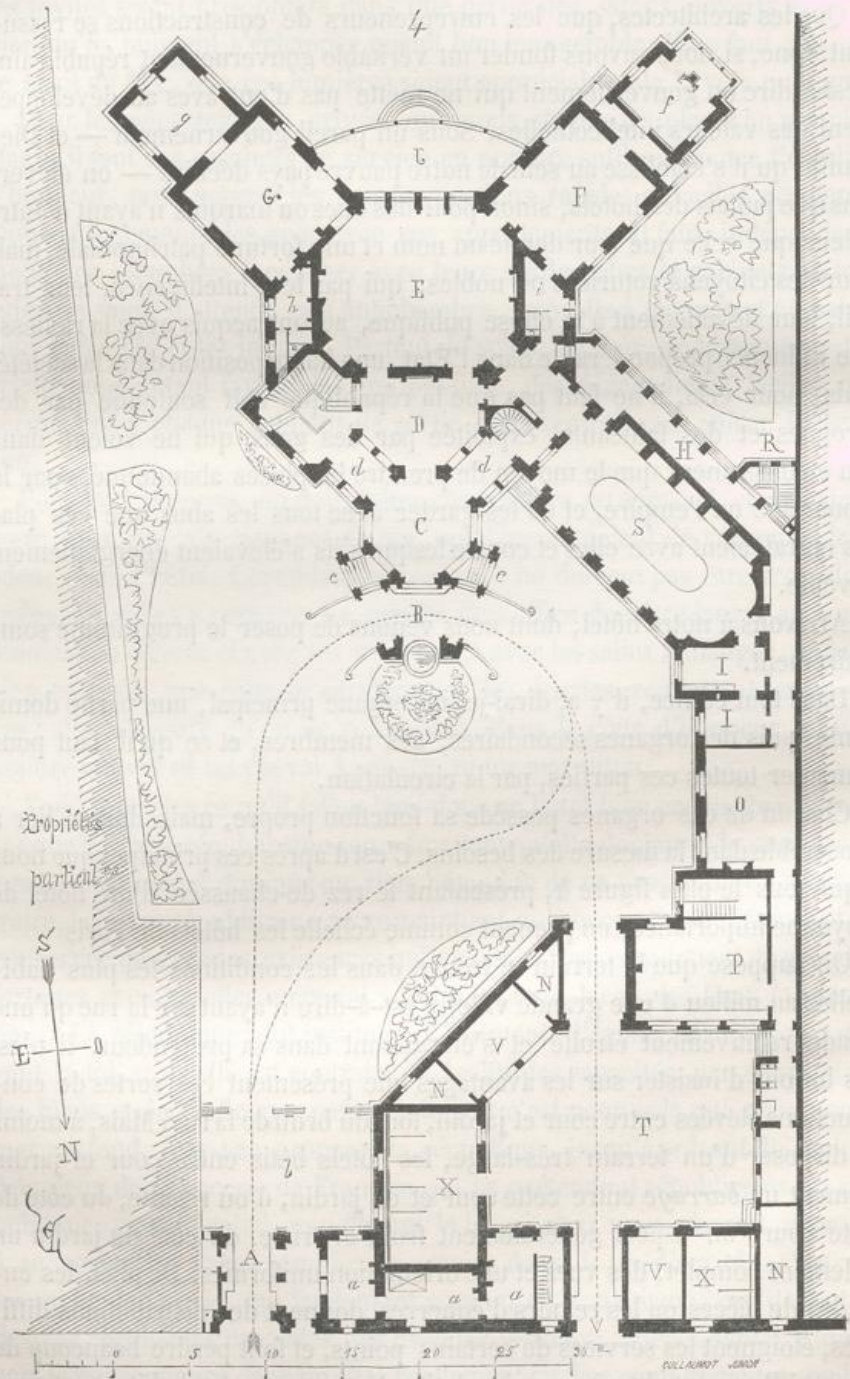
Arrivons à notre hôtel, dont nous venons de poser le programme sommairement.

Dans tout édifice, il y a, dirai-je, un organe principal, une partie dominante, puis des organes secondaires, des membres, et ce qu'il faut pour alimenter toutes ces parties, par la circulation.

Chacun de ces organes possède sa fonction propre, mais doit se lier à l'ensemble dans la mesure des besoins. C'est d'après ces principes que nous esquissons le plan figure 4, présentant le rez-de-chaussée d'un hôtel de moyenne importance, en prenant comme échelle les hôtels de Paris.

On suppose que le terrain se trouve dans les conditions les plus habituelles au milieu d'une grande ville, c'est-à-dire n'ayant sur la rue qu'une façade relativement étroite et s'élargissant dans sa profondeur. Il n'est pas besoin d'insister sur les avantages que présentent ces sortes de constructions élevées entre cour et jardin, loin du bruit de la rue. Mais, à moins de disposer d'un terrain très-large, les hôtels bâtis entre cour et jardin forment un *barrage* entre cette cour et ce jardin, d'où résulte, du côté de cette cour, un aspect généralement froid et triste, du côté du jardin un isolement complet, des vues et une orientation uniformes. De plus, les enfilades de pièces ou les retours d'équerres, donnent des distributions difficiles, éloignent les services de certains points, et font perdre beaucoup de place, si l'on veut obtenir une circulation large et pour les habitants et pour les gens.

Si pour éviter les inconvénients qui sont la conséquence d'un grand



bâtiment en travers d'un terrain, ce bâtiment fût-il double en épaisseur,

on prend la disposition d'un pavillon, il faut, au centre, trouver de l'air et de la lumière ; ce qui ne se peut obtenir qu'au moyen de cette *hall* mausade et que nos habitudes françaises n'admettront pas, je l'espère.

Ce sont ces diverses considérations qui ont fait tracer le plan, figure 4, dont l'ensemble se compose d'un octogone de 20 mètres de diamètre avec deux ailes obliques sur le jardin, et une troisième aile également oblique sur la cour.

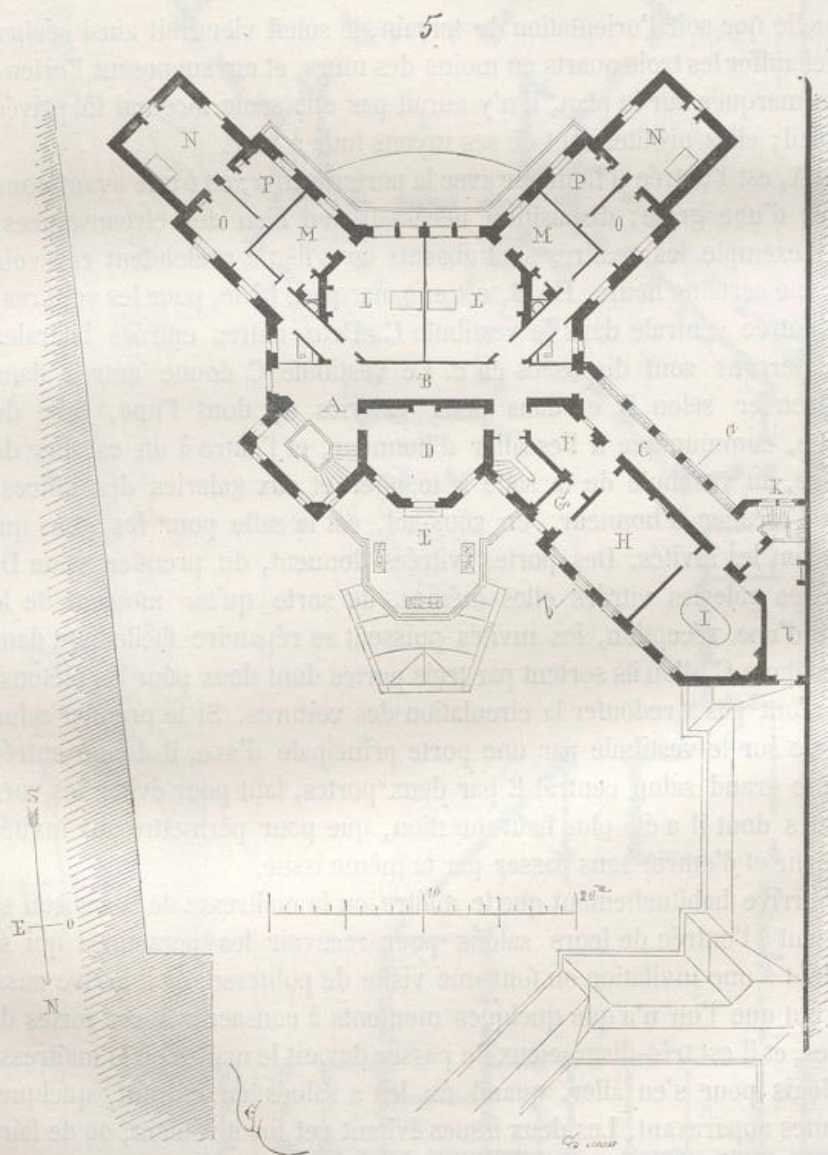
Quelle que soit l'orientation du terrain, le soleil viendrait ainsi sécher et réchauffer les trois quarts au moins des murs, et en supposant l'orientation marquée sur le plan, il n'y aurait pas une seule face qui fût privée de soleil ; elles profiteraient de ses rayons tour à tour.

En A, est l'entrée d'honneur avec la porterie en *a* ; en *b* une avant-cour fermée d'une grille ; disposition nécessaire en bien des circonstances, si par exemple les maîtres sont absents ou s'ils ne prétendent recevoir qu'à une certaine heure. En B, est une marquise bâtie, pour les voitures, avec entrée centrale dans le vestibule C. Deux autres entrées latérales avec perrons sont disposées en *c*. Ce vestibule C donne entrée dans un premier salon D et dans deux galeries *d* ; dont l'une, celle de gauche, communique à l'escalier d'honneur, et l'autre à un escalier de service, au vestibule de la salle à manger et aux galeries des offices. Sous l'escalier d'honneur, en sous-sol, est la salle pour les gens qui attendent les invités. Des portes vitrées donnent, du premier salon D, dans les galeries vitrées elles-mêmes, de sorte qu'au moment de la sortie d'une réception, les invités puissent se répandre facilement dans le vestibule C, d'où ils sortent par trois portes dont deux pour les piétons, qui n'ont pas à redouter la circulation des voitures. Si le premier salon s'ouvre sur le vestibule par une porte principale d'axe, il donne entrée dans le grand salon central E par deux portes, tant pour éviter les vues directes dont il a été plus haut question, que pour permettre aux invités de sortir et d'entrer sans passer par la même issue.

Il arrive habituellement que le maître ou la maîtresse de la maison se tiennent à l'entrée de leurs salons pour recevoir les personnes qui se rendent à une invitation ou font une visite de politesse ; or il arrive aussi souvent que l'on n'a que quelques moments à consacrer à ces sortes de visites, et il est très-disgracieux de passer devant le maître ou la maîtresse du logis pour s'en aller, quand on les a salués en entrant, quelques minutes auparavant. Les deux issues évitent cet inconvénient, ou de faire une sorte d'impolitesse ou de rester prisonnier.

Le grand salon central E s'ouvre sur une serre ou jardin d'hiver J, et obliquement, sur deux salons en aile F et G, lesquels s'ouvrent également

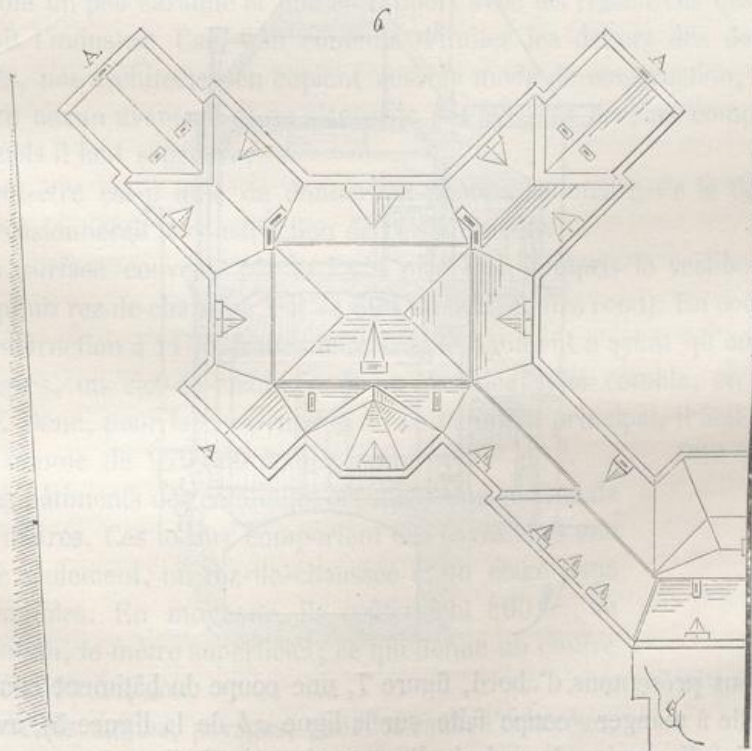
sur la serre. Le salon G, plus spécialement destiné aux femmes, est terminé par un petit salon *g*. Le salon F donne sur une galerie avec deux portes s'ouvrant sur le jardin, et sur un fumoir / dont l'odeur ne peut pénétrer ainsi dans les appartements. En *h*, est un cabinet de toilette avec garde-robe pour les dames; en *i*, une disposition analogue pour les hommes. Ces cabinets peuvent en outre servir d'issue en cas



d'indisposition, ou pour se rendre dans les appartements supérieurs, soit par le grand escalier, soit par l'escalier de service. Du grand salon E,

ou du premier salon D, on passe dans la grande salle à manger S, possédant une galerie de service H et des offices à proximité I. La salle du commun servant de salle à manger pour les gens, est en O, la cuisine et ses dépendances en P. La galerie de service H est entre-solée; et l'on arrive à cet entre-sol et à la galerie du premier étage par l'escalier de service R. Mais nous reviendrons tout à l'heure sur cette disposition. Autour de la cour de service T sont des remises V, écuries X et selleries N.

Montons au premier étage, consacré à l'habitation privée des maîtres, figure 5. L'escalier d'honneur arrive en A à un large palier de plain-pied avec une galerie B traversant le logis central et aboutissant à une autre galerie C, en communication par deux escaliers de service avec les communs. En D est un grand cabinet ou salon situé entre l'escalier d'honneur et l'escalier de service, destiné au maître. Ce cabinet s'ouvre sur une terrasse E couvrant le vestibule et les galeries latérales. En F est une antichambre, avec petit salon d'attente G, salon H et salle à manger I privés, possédant une office J en communication directe avec

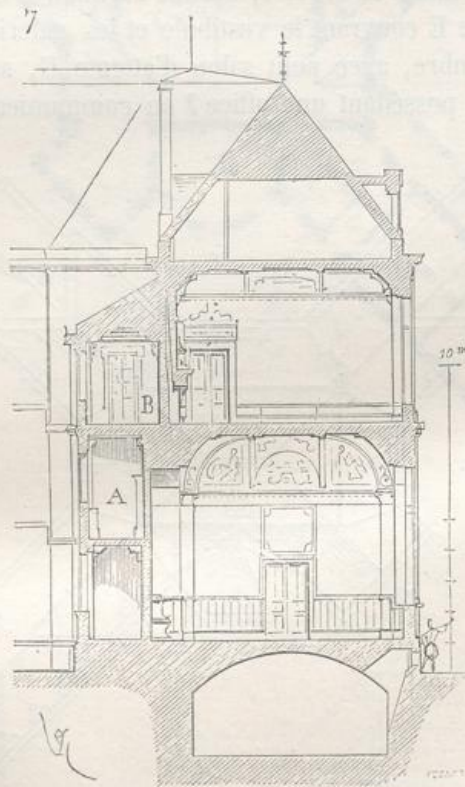


l'escalier de service K, qui descend aux cuisines. La galerie B sépare ainsi les appartements, dans lesquels les étrangers peuvent être admis des deux

chambres L avec leurs cabinets de toilette M et des deux appartements N, pourvus chacun d'une antichambre-salon O et d'un cabinet de toilette P. Au-dessus, en mansardes, sont des logements pour les enfants et serviteurs attachés directement à la personne des maîtres. Les combles, figure 6, se disposent, sur ces bâtiments, de la manière la plus simple et sans combinaisons compliquées. Les pavillons A sont terminés par des pignons, ce qui permet l'établissement de cheminées sur ces murs pignons et de jours éclairant les combles, sans qu'il soit besoin, sur ces points, de lucarnes latérales.

La planche XXXIII présente une vue perspective de cet hôtel, prise vers le nord-est.

Il est nécessaire d'entrer dans quelques détails relativement aux distributions intérieures et au système de construction adopté.



Nous présentons d'abord, figure 7, une coupe du bâtiment contenant la salle à manger (coupe faite sur la ligne *ab* de la figure 5), avec les galeries de service. La galerie d'entre-sol A sert de lingerie et est ainsi à proximité de tous les services. Quant à la galerie B de premier étage, elle dégage les appartements destinés à l'usage journalier des maîtres.

L'escalier d'honneur, ainsi que les escaliers de service, montent jusqu'aux combles disposés pour recevoir des logements de second ordre, comme il a été dit plus haut. Sous les combles des communs, sont établis des logements pour les gens de service du dehors, palefreniers, cochers, gens de cuisine, etc.

Grâce à la manière dont les constructions du bâtiment principal se contrebutent et s'épaulent, au peu de longueur des murs de face, eu égard à la surface couverte, ce bâtiment principal n'entraînerait pas dans des dépenses très-considérables. Bien que certains planchers aient une grande portée, — celui du salon central à rez-de-chaussée, entre autres, — les murs qui les portent sont groupés et reliés de manière à offrir des points d'appuis très-résistants, sans qu'il soit nécessaire de recourir à des épaisseurs extraordinaires de maçonnerie.

D'ailleurs, sur beaucoup de points, et conformément à l'emploi de supports de fer dont il sera question à propos de la construction des maisons, on réaliserait de notables économies, si l'on prend pour base le système habituellement adopté aujourd'hui dans ces sortes de bâtiments, système un peu suranné et peu en rapport avec les ressources que nous fournit l'industrie. Car, non contents d'imiter les dehors des derniers siècles, nos architectes en copient aussi le mode de construction, ce qui n'offre aucun avantage et ne s'accorde pas avec les besoins compliqués auxquels il faut satisfaire.

Peut-être est-il utile de donner un aperçu sommaire de la dépense qu'occasionnerait la construction de ces bâtiments.

La surface couverte par le logis principal, compris le vestibule qui n'a qu'un rez-de-chaussée, est de 890 mètres (chiffre rond). En comptant la construction à 1100 francs le mètre, le bâtiment n'ayant qu'un étage de caves, un rez-de-chaussée et un premier sous comble, on serait large. Donc, pour la construction de ce bâtiment principal, il faut porter une somme de 979 000 francs, soit. 980 000 fr.

Les bâtiments des communs occupent une surface de 680 mètres. Ces locaux comportent des caves sous une partie seulement, un rez-de-chaussée et un étage dans les combles. En moyenne, ils coûteraient 400 fr., au maximum, le mètre superficiel; ce qui donne un chiffre de 272 000 fr., soit. 280 000

Pour les égouts, pavages, pour les eaux, l'éclairage, la marquise, soit. 250 000

Total des constructions. 1 510 000 fr.

	<i>Report.</i> . . .	1 510 000 fr.
La totalité du terrain, compris le jardin, serait de 5500 mètres environ. En évaluant ce terrain à 500 fr. le mètre, on arrive au chiffre de.		
		2 750 000
Total général.		4 260 000 fr.

Le plan de l'hôtel donné figures 2 et 3 présente, pour les logis principaux, une surface de 1610 mètres, et pour les bâtiments des communs, une surface de 660 mètres. En raison des façades monumentales adoptées, les grands logis, même sans parler des décorations très-dispendieuses des intérieurs de l'époque, ne coûteraient pas moins à construire que ceux présentés en dernier lieu. La dépense de ces grands logis serait donc de.

	1 774 000 fr.
Les communs, en les supposant construits d'après les données précédentes, atteindraient le chiffre de.	
	264 000
Ajoutant la somme portée plus haut pour les travaux accessoires, soit.	
	250 000

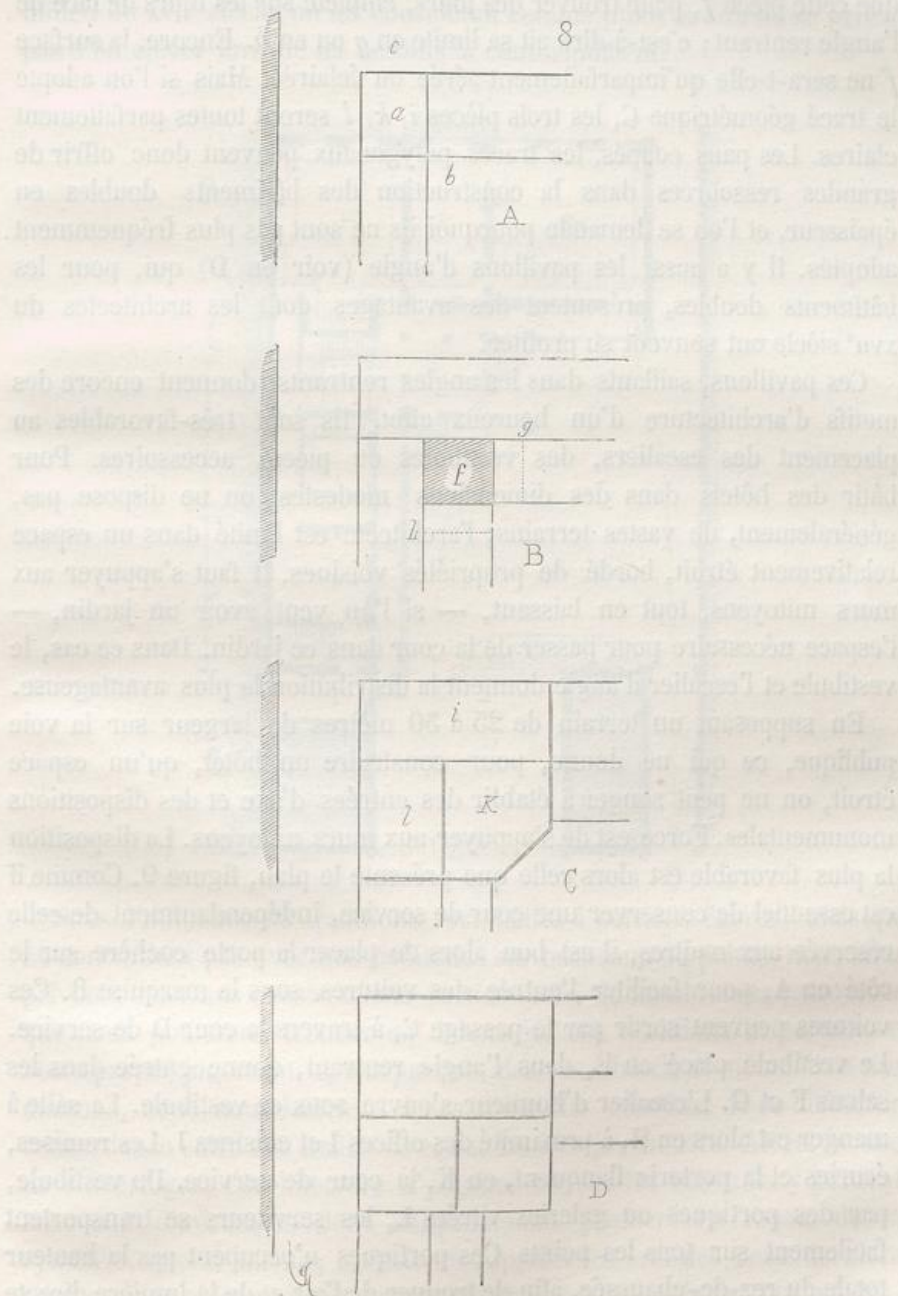
On arrive au total de. 2 285 000 fr.

Il semblerait donc que le groupement des locaux d'habitation autour d'un centre, outre qu'il facilite singulièrement le service, utilise mieux les surfaces et conduit ainsi à des économies réelles. On observera que les appartements de réception en enfilade sont fort incommodes, rendent le service impossible et ne peuvent se concilier avec l'habitude, prise de nos jours, de recevoir un grand concours de monde. Ce groupement des locaux facilite encore le chauffage par les calorifères.

Il n'est pas nécessaire d'insister ; l'examen des plans tracés suivant la méthode du groupement, montre les avantages qu'on peut tirer de son application dans la construction des hôtels, grands ou petits. Il semble aussi qu'on pourrait faire une application générale, dans ces sortes de bâtiments, des tracés obliques, polygonaux, et ne pas s'en tenir toujours, lorsque l'on dispose d'un terrain libre, aux tracés d'équerre, qui présentent des locaux d'angle difficiles à éclairer et à distribuer, à moins de perdre des surfaces.

Sans prétendre donner les plans précédents comme un modèle à suivre, en ne les présentant seulement que comme l'application d'un système concordant avec nos besoins modernes, il est facile de voir que cette méthode permet de prendre des jours nombreux suivant toutes les orientations et ne laisse pas de places inoccupées. Lorsqu'on ne construisait que des bâtiments simples en profondeur, les retours à

angles droits ne présentait pas d'inconvénients, parce qu'il était toujours facile d'ouvrir des jours, au moins d'un côté, pour éclairer des pièces d'angle; mais cette facilité n'existe pas si l'on adopte des bâtiments doubles



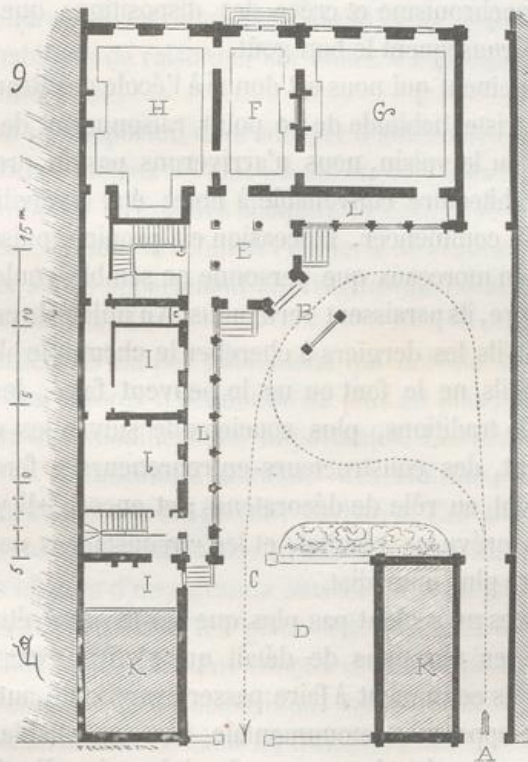
en épaisseur. Un tracé géométrique rend compte de cette difficulté. Soit, figure 8, en A, un bâtiment simple en profondeur. Si la pièce a ne peut

prendre des jours dans l'angle rentrant *b*, elle en prend du côté *c* de l'angle saillant; mais si un bâtiment B, double en profondeur, est retourné d'équerre, il sera difficile d'éclairer la surface *f*. Alors il faut que cette pièce *f*, pour trouver des jours, empiète sur les murs de face de l'angle rentrant; c'est-à-dire ait sa limite en *g* ou en *h*. Encore, la surface *f* ne sera-t-elle qu'imparfaitement aérée ou éclairée. Mais si l'on adopte le tracé géométrique C, les trois pièces *i*, *k*, *l* seront toutes parfaitement claires. Les pans coupés, les tracés polygonaux peuvent donc offrir de grandes ressources dans la construction des bâtiments doubles en épaisseur, et l'on se demande pourquoi ils ne sont pas plus fréquemment adoptés. Il y a aussi les pavillons d'angle (voir en D) qui, pour les bâtiments doubles, présentent des avantages dont les architectes du xvii^e siècle ont souvent su profiter.

Ces pavillons, saillants dans les angles rentrants, donnent encore des motifs d'architecture d'un heureux effet. Ils sont très-favorables au placement des escaliers, des vestibules ou pièces accessoires. Pour bâtir des hôtels dans des dimensions modestes, on ne dispose pas, généralement, de vastes terrains; l'architecte est limité dans un espace relativement étroit, bordé de propriétés voisines. Il faut s'appuyer aux murs mitoyens, tout en laissant, — si l'on veut avoir un jardin, — l'espace nécessaire pour passer de la cour dans ce jardin. Dans ce cas, le vestibule et l'escalier d'angle donnent la distribution la plus avantageuse.

En supposant un terrain de 25 à 30 mètres de largeur sur la voie publique, ce qui ne donne, pour construire un hôtel, qu'un espace étroit, on ne peut songer à établir des entrées d'axe et des dispositions monumentales. Force est de s'appuyer aux murs mitoyens. La disposition la plus favorable est alors celle que présente le plan, figure 9. Comme il est essentiel de conserver une cour de service, indépendamment de celle réservée aux maîtres, il est bon alors de placer la porte cochère sur le côté en A, pour faciliter l'entrée des voitures sous la marquise B. Ces voitures peuvent sortir par le passage C, à travers la cour D de service. Le vestibule placé en E, dans l'angle rentrant, donne entrée dans les salons F et G. L'escalier d'honneur s'ouvre sous ce vestibule. La salle à manger est alors en H, à proximité des offices I et cuisines J. Les remises, écuries et la porterie flanquent, en K, la cour de service. Du vestibule, par des portiques ou galeries vitrées L, les serviteurs se transportent facilement sur tous les points. Ces portiques n'occupent pas la hauteur totale du rez-de-chaussée, afin de trouver de l'air et de la lumière directe au-dessus de leur couverture, pour les pièces de service en aile. On a perdu, je ne sais pourquoi, l'habitude de construire ces sortes de

portiques bas, si commodes pour le service, dans les habitations privées. On ne trouve pas cela suffisamment monumental, probablement; car nous sacrifions beaucoup au *monumental*. Mais dans les hôtels, jusqu'au milieu du xvii^e siècle, on les considérait comme utiles et l'on ne se privait pas d'en élever lorsque les besoins le commandaient.



Sous l'influence de traditions fort belles à certains égards, mais qui ne concordent pas avec nos habitudes sur beaucoup de points, nous nous privons, dans nos constructions particulières, de nombreuses ressources que nous pourrions trouver en dehors de ces traditions et surtout en notre propre jugement. A chaque pas, dans nos hôtels et même dans nos maisons, nous nous heurtons à des difficultés résultant de ce défaut de concordance entre ces traditions et nos besoins journaliers. Alors, on use de subterfuges, l'architecture n'y gagne rien et les habitants y perdent beaucoup d'avantages dont ils pourraient profiter. La manie de la symétrie, quand même; le désir de rappeler les arts des deux derniers siècles, nous obligent à torturer les programmes imposés par nos mœurs. Si l'on entre dans les détails de nos constructions privées, il est facile de constater les efforts, souvent infructueux, auxquels les architectes

s'astreignent pour concilier ces programmes avec des formes nées d'autres besoins ou d'autres habitudes ou d'autres goûts. La complication infinie des besoins actuels devrait cependant laisser son empreinte sur les édifices consacrés, avant tout, à la satisfaction de ces besoins. Envelopper l'*organisme* très-complexe d'une habitation de notre temps, d'une architecture faite en vue de satisfaire à des besoins relativement simples, c'est faire un anachronisme et créer des dispositions que réprouve le bon sens, et par conséquent le bon goût.

Avec l'enseignement qui nous est donné à l'école des Beaux-Arts, avec notre longue et triste habitude de ne point raisonner et de faire ce que fait le devancier ou le voisin, nous n'arriverons pas du premier coup à appliquer une architecture convenable à notre état de civilisation ; mais encore, faudrait-il commencer. L'occasion est propice, puisque la société ancienne tombe en morceaux que personne ne semble vouloir ramasser, tant, faut-il le croire, ils paraissent vermoulus. Au milieu de ce désarroi, les architectes seront-ils les derniers à chercher le chemin le plus court pour s'y soustraire ? S'ils ne le font ou ne le peuvent faire, les ingénieurs, moins entichés de traditions, plus soucieux de suivre les conséquences d'un raisonnement, des constructeurs-entrepreneurs le feront, et les architectes passeront au rôle de décorateurs ; et encore ! Il y a longtemps que nous avons prévu ce résultat, et les circonstances ne font chaque jour que le rendre plus immédiat.

Si les architectes ne veulent pas plus que par le passé étudier et chercher à résoudre les questions de détail qui s'offrent chaque jour aux constructeurs ; s'ils continuent à faire passer avant toute autre considération une certaine apparence monumentale, fort contestable d'ailleurs au point de vue du goût, adoptée par une demi-douzaine d'artistes qui tiennent l'école sous leur main et n'admettent pas que l'on enseigne ce qu'ils ignorent ; s'ils continuent à professer un dédain inexplicable pour tout ce qui est examen et critique sérieuse, un respect tout aussi peu explicable pour des œuvres qui ne soutiennent ni l'examen ni la critique sérieuse, derrière ces architectes se forme un bataillon de jeunes ingénieurs qui n'auront pas grand'peine à convaincre le public et les administrations mêmes, si dévouées aux routines à cette heure, de l'insuffisance des vieilles méthodes, du gaspillage des deniers publics sous prétexte d'œuvres d'art. Alors le titre d'architecte risquera fort de ne plus désigner un artiste praticien, constructeur savant, soucieux des intérêts qui lui sont confiés.

Je ne verrais nul inconvénient pour le public à ce que le titre disparût, si la chose passe en d'autres mains, et il importe assez peu à ce public

que l'architecture sage, raisonnée, expression de nos besoins et de nos ressources industrielles, soit faite par des gens qui portent le titre d'ingénieur ou celui d'architecte, pourvu qu'elle soit. Mais il est possible que certains de nos confrères ne considèrent pas cette substitution d'un œil indifférent ; dès lors ils agiront prudemment, au lieu de passer leurs loisirs à maudire l'esprit envahissant des ingénieurs, s'ils donnent à leurs élèves une instruction sérieuse et pratique, s'ils développent leur jugement par l'habitude de raisonner sur toutes les questions qui touchent à la pratique de notre art.

Ne serait-il pas opportun de s'occuper d'améliorer quantité de procédés de constructions vicieux ou tout au moins surannés ? N'y-a-t-il pas des problèmes difficiles à résoudre chaque jour dans la structure de nos habitations privées, et dont la solution l'emporte de beaucoup sur la préférence à donner aux styles appartenant aux règnes de Louis XIV, de Louis XV et même de Louis XVI ?

Les constructions de ces habitations qui doivent satisfaire au *comfort* moderne, à des besoins d'économie de plus en plus impérieux, sont destinées à subir des modifications importantes. Les planchers en fer d'une grande portée et destinés à soutenir des cloisons, sont à trouver ; les moyens actuellement en usage sont barbares. Ces planchers conservent une sonorité insupportable, leurs prises dans les murs sont grossières. Les cloisons légères d'une grande surface ne sont pas construites d'une façon moins barbare que les planchers. Les systèmes de chauffage et d'aération sont déplorablement conçus et plus déplorablement exécutés, après coup, et sans que les dispositions les plus nécessaires soient prises pendant la construction. Le mode de fermeture des fenêtres est défectueux, surtout pour les baies hautes et larges. Dans les intérieurs, la décoration architectonique vient s'appliquer comme une œuvre de tapisserie sans rapports avec la structure, la dissimulant au lieu d'en profiter. Le fer si utile, qui permet l'emploi de moyens économiques, qui présente toute sécurité, qui épargne la place, est mis en œuvre comme une sorte de procédé *honteux* dont on n'oserait faire montre. On le cache, on le dissimule, on l'enveloppe sous des apparences opposées à ses excellentes propriétés. Le bois de menuiserie est de plus en plus rare, on ne peut plus se le procurer sec, il arrivera un moment prochain où il manquera. Les architectes paraissent-ils s'en préoccuper ? Point ; plus que jamais ils adoptent des combinaisons d'ouvrages de menuiserie qui gaspillent le bois, comme si l'on en avait à profusion, pour imiter des boiseries d'une époque où on la faisait d'ailleurs assez mal. L'occasion cependant serait opportune pour remplacer, en maintes circonstances, le bois par du fer. Mais il

faudrait chercher, étudier, faire demain autrement que la veille, autrement que son voisin ; lutter contre l'esprit étroit et timide des clients, l'esprit de routine des entrepreneurs. On préfère suivre l'ornière.

Nous le savons cependant : l'ornière fait verser !

L'ignorance, l'infatuation qui en est la conséquence immédiate, chez ceux qui prétendaient diriger le pays et auxquels le pays avait confié tout pouvoir, nous ont précipités dans une série de misères et d'humiliations dont on n'entrevoit pas la fin. Notre bel art français si raisonné, si vrai, si original, si bien empreint de nos mœurs et de notre génie, devra-t-il aussi périr entre les mains des incapables, et n'aurons-nous pas l'énergie de réagir, avant l'heure de la chute, contre le règne de l'impuissance routinière ? Faudra-t-il que pièce à pièce nous voyions tomber notre honneur national, notre influence en Europe, notre valeur militaire, notre prépondérance dans le domaine des choses de l'intelligence, parce que nous n'aurons pas su à temps sortir de l'apathie où nous a plongés la longue habitude de ne plus raisonner et de croire que le *sentiment* remplace l'étude et l'observation ?

Nous faisons de l'architecture de sentiment, comme nous avons fait de la politique de sentiment, la guerre de sentiment.... Il faudrait songer à faire intervenir en tout ceci la froide raison, le bon sens pratique, l'étude des nécessités du temps, des perfectionnements fournis par l'industrie, des moyens économiques, des questions d'hygiène et de salubrité.

Dans nos habitations, la plupart des dispositions de chauffage, celles relatives aux eaux, à l'éclairage par le gaz, sont prises après coup, lorsque la bâtisse est élevée. Alors on fait passer des tuyaux comme on peut, à travers les murs et planchers. Les fumistes qui établissent les conduites de chaleur pour le service des calorifères, percent des trous et font des tranchées sans se soucier trop de la solidité des constructions. Puis viennent les plombiers, les gaziers, qui s'arrangent comme ils peuvent. Quant à la ventilation des salles de réunion, on ne s'en préoccupe pas ; aussi n'est-il pas une salle à Paris où l'on n'étouffe bientôt, un jour de réception, au milieu d'une atmosphère viciée par l'air chaud sortant des calorifères, par les lumières, l'absorption d'oxygène et le dégagement de gaz acide carbonique. Cependant il serait plus important de songer à satisfaire à ces détails que de peindre des plafonds en style équivoque et de poser des chambranles de cheminée et des panneaux plus ou moins bien imités sur ceux des petits appartements de Marie-Antoinette.

Puisque nos habitudes veulent que nous entassions dans nos salons plus de monde qu'ils n'en peuvent contenir, il faudrait penser à faire respirer ces foules. Jadis, les appartements étaient très-spacieux, assez médiocre-

ment clos, peu éclairés ; on n'avait pas adopté le chauffage par les calorifères et l'on ne recevait qu'un nombre relativement peu considérable de personnes à la fois. Nos pères n'aimaient pas les cohues ; nous nous sommes pris de passion pour cette forme de passer les soirées ; il n'appartient pas aux architectes de changer ces habitudes, ils doivent au contraire y conformer leurs dispositions.

Or, jusqu'à présent, le seul moyen de ventilation adopté pour les salons de réception, consiste à ouvrir les fenêtres, ou partie des fenêtres, c'est-à-dire des vasistas. Excellent procédé pour donner des fluxions de poitrine ou tout au moins des rhumes. Ainsi, sur les épaules nues des femmes, sur les crânes découverts des hommes, tombent des douches d'air froid, tandis qu'à deux pas de la projection de cette douche, on est plongé dans un bain de vapeur méphitique à la température de 30 degrés. Je sais bien qu'on répare ou qu'on croit réparer les dommages exercés à l'organisme humain par ce régime, en allant passer une saison aux bains de mer ou aux eaux, mais ne serait-il pas plus naturel, plus juste, d'éviter ce dommage ?

Ainsi la vie mondaine consiste à s'empoisonner pendant trois mois d'hiver, pour se donner la satisfaction d'aller prendre un contre-poison pendant la belle saison. Ce n'est pas ainsi qu'on fait des races robustes au physique, et par suite, énergiques au moral.

La ventilation des salons de réception, dans nos hôtels, est donc une des graves questions à résoudre ; et comme cette question est l'objet de nombreuses recherches, donne lieu à des systèmes fort différents les uns des autres, il paraîtrait que les architectes devraient s'en préoccuper avec un peu plus d'attention. S'ils ont, après cela, du temps de reste, ils pourront s'attacher à reproduire tel ou tel style qu'il leur plaira d'adopter ou qui sera du goût de leurs clients.

La première condition est de respirer à l'aise, et des gens qui étouffent ne sont guère sensibles aux charmes d'une boiserie coquette ou d'un ciel diaphane peint sur un plafond ; quelques mètres cubes d'air pur feraient mieux leur affaire.

Nos maisons à location sont, relativement à ces hôtels, en progrès sur les habitations équivalentes des derniers siècles. Plus saines, mieux distribuées, mieux bâties, passablement appropriées aux besoins présents, elles ont subi la loi de la nécessité. L'intérêt est un mobile puissant, et le propriétaire d'une maison bien conçue acquiert sur celui qui possède une bâtisse incommode un avantage tel, qu'il s'est établi bientôt un maximum dans le bien qui, s'il n'atteint pas la perfection, s'en approche évidemment. Est-ce à dire qu'il n'y ait plus rien à tenter, rien de plus à faire ?

Non, certes. Constatons d'abord un fait qui, pour Paris du moins, est de la plus haute gravité, puisqu'il touche par un côté à sa prospérité.

Les percements prodigieux opérés à travers la capitale sous le dernier empire, ont développé à l'excès la spéculation sur les constructions à locations. Les spéculateurs qui ont profité des premiers percements et des plus nécessaires, tels que la rue de Rivoli, le boulevard de Sébastopol, ont réalisé des bénéfices considérables; mais sur ces voies centrales, traversant des quartiers populeux et commerçants, si cher que fût acheté le terrain, les spéculateurs n'avaient à faire autre chose que de construire des maisons pour la clientèle de ces quartiers qui ne pouvait se déplacer et qui, par conséquent, certaine de faire ses affaires, louait relativement à des prix élevés, et surtout louait avec baux à longs termes. Sur ces voies, le commerce envahit quelquefois jusqu'aux derniers étages des maisons, et le commerce est, dans une ville comme Paris, le personnel qui accepte les loyers les plus élevés, parce que le loyer élevé est une des conditions des bénéfices. Un négociant réalise 5000 fr. de bénéfice par mois en payant 24 000 fr. de loyer par an, et ne réaliserait que 1000 fr. de bénéfice s'il ne payait que 6000 fr. par an. C'est une question de place, de quartier, de centre d'affaires. Mais quand les percements se sont étendus sur des parties de la ville qui ne présentaient pas ces avantages commerciaux, quand des boulevards neufs ont été ouverts du côté de l'ouest, par exemple, les conditions pour le spéculateur étaient tout autres. Il n'en payait pas moins le terrain très-cher et la construction lui revenait au même prix, au moins, que dans les quartiers populeux. Ne pouvant plus trouver à rez-de-chaussée des prix de location énormes relativement à la surface occupée, il devait compter sur la location d'appartements somptueux aux étages inférieurs. Cela allait bien dans les premiers moments. Ces quartiers sont beaux, à proximité des Champs-Élysées, des Tuileries, du bois de Boulogne. Ces magnifiques appartements étaient promptement retenus et occupés. Mais si riche que soit la population de la ville de Paris, les personnes qui peuvent mettre 24,000 fr. à la location d'un appartement sont en nombre limité; or, ce nombre pourvu de locaux, il ne s'est plus trouvé personne pour occuper ceux que la spéculation ne cessait d'offrir. D'ailleurs beaucoup pensaient qu'il vaut mieux se faire bâtir un petit hôtel qui, terrain compris, coûte 500 000 fr., que de payer l'intérêt de cette somme sans en posséder le capital. Aussi est-ce à dater de ce moment qu'on a vu bâtir, à Paris, quantité de petits hôtels et que se sont garnis les terrains autrefois inoccupés de Chaillot, de la Muette, de Neuilly, de Passy, d'Auteuil, etc. L'habitude de posséder un hôtel ou même une petite habitation, a ainsi pénétré peu à peu jusqu'aux

fortunes médiocres. Tous ceux qui pouvaient disposer d'un capital, préféreraient l'employer à se faire bâtir une demeure plutôt que d'employer l'intérêt de ce capital à la location d'un appartement dans une maison banale.

Ainsi, plus les spéculateurs élevaient de maisons à location dont ils étaient forcés de maintenir les loyers élevés, puisque le terrain et la bâtisse leur coûtaient en moyenne 1 500 fr. le mètre, et moins ils trouvaient des locataires disposés à occuper ces demeures ; 1° parce que tous ceux qui pouvaient mettre de 6 000 à 24 000 fr. à leur loyer, étaient déjà pourvus ; 2° parce que beaucoup considérant la cherté des loyers, préféreraient se les payer à eux-mêmes, c'est-à-dire affecter un capital à la construction d'une habitation qui leur restait et dont ils pourraient toujours échanger la valeur contre ce capital.

La situation qui est faite au pays, et à Paris en particulier, depuis la guerre funeste de 1870-1871, n'est pas de nature à améliorer la position des spéculateurs sur les constructions à location dans les quartiers riches. De ce jour, ces propriétés sont frappées d'une dépréciation considérable, et il est même difficile de prévoir ce qu'il adviendra de ces longues séries de bâtisses inoccupées ou louées éventuellement à des étrangers, à Paris et dans les grandes villes.

Ces considérations ne sortent pas de notre sujet ; elles nous amènent à cette conclusion, savoir : que les habitudes parisiennes relatives au mode d'habitation, se modifient et tendront très-probablement à se modifier de jour en jour davantage.

L'individu, la famille, voudront s'isoler de plus en plus. Sauf dans les quartiers commerçants, dans les centres d'affaires, la grande maison à location n'aura plus de raison d'être, parce qu'elle trouvera de moins en moins des locataires. Celui qui a pris l'habitude de vivre chez lui, dans sa maison, sans avoir une somme à déboursier à l'expiration de chaque trimestre, sans avoir à craindre un congé ou une demande d'augmentation, sans avoir à subir quelquefois des voisinages fâcheux, sans être à la discrétion d'un concierge hargneux, ne peut plus rentrer dans une maison à location. Il préfère sortir de l'enceinte de Paris, et vivre dans une des communes environnantes, quitte à venir chaque jour dans la capitale pour ses affaires.

C'est ainsi que l'abus des percements destinés à rendre Paris plus habitable, plus sain, plus beau, aura pour résultat de modifier les mœurs du Parisien et de faire que certains des derniers quartiers élevés à grands frais, resteront inhabités ou au moins, éventuellement habités. Par suite, ces quartiers dans lesquels il reste encore beaucoup de terrains vides de

constructions, verront décroître sensiblement la valeur factice donnée à ces terrains, et lorsque cette valeur sera descendue assez bas pour être à la portée des fortunes médiocres, ce ne seront plus des maisons de pierre à cinq étages que l'on bâtera dans ces quartiers, mais de petites maisons propres à contenir une ou deux familles.

Cet avenir paraît prochain, à moins d'une décadence complète de la grande ville. C'est un avenir souhaitable ; les mœurs y gagneront, la vie parisienne s'en ressentira en bien. La société modèle, parfaite, serait celle où la grande majorité des membres serait propriétaire, aurait l'amour du chez soi, d'où résulte l'amour de la famille, du travail, le choix entre ses amis, l'oubli des distractions futiles ou malsaines.

Voilà donc un programme nouveau et très-désirable, qui s'imposera peut-être prochainement aux architectes. Des essais ont déjà été tentés en ce sens, et l'on pourrait citer un certain nombre de jolies maisons de simple et modeste apparence, qui bâties dans les quartiers éloignés, à l'ouest de Paris, abritent des fortunes médiocres, des familles tranquilles, qui pour jamais ont dit adieu aux spectacles et aux raouts, et s'occupent de l'éducation de leurs enfants ; où le travail régulier fait régner le calme et la bonne humeur. Mais ce programme nouveau est à faire.

Ces maisons ne sauraient être un diminutif de l'hôtel ; elles devront se modeler sur ces habitudes qui sont encore indécises, mais qui se manifesteront bientôt, faut-il du moins l'espérer. Car c'est un fait curieux à observer chez nous, que la classe moyenne, force vitale de toute société moderne, n'a pas une allure et des mœurs qui lui appartiennent en propre. Ce n'est plus la bourgeoisie d'autrefois ; elle s'est attachée, en ces derniers temps, à imiter du mieux qu'elle pouvait les dehors d'une aristocratie d'argent et a sacrifié à la vanité avant de songer au bien-être intérieur. On voit bon nombre de ces petites maisons, bâties dans les quartiers éloignés de la partie occidentale de Paris, dont les plans reproduisent en miniature les plans de demeures somptueuses.

On ne trouve rien de pareil en Angleterre, en Allemagne, où les maisons destinées à abriter des familles modestes dans leurs habitudes, par suite d'un état de fortune médiocre, sont réellement appropriées à la position sociale de leurs propriétaires. Il est évident que les architectes ne peuvent entrer dans ces considérations d'un ordre moral, lorsqu'un client vient leur demander de construire une habitation pour son usage personnel ; cependant, en bien des circonstances, leur jugement, des observations sensées, ne seraient pas sans exercer une certaine influence sur ces clients. Sans avoir la prétention de se poser en redresseur de mœurs, ce qui serait du dernier ridicule, l'architecte peut présenter d'une manière sédui-

sante les résultats de ses observations sur les avantages de telle ou telle disposition ; mais faut-il qu'il ait fait ces observations par devers lui, qu'il ait assez de jugement et d'esprit pour les développer en temps opportun et qu'il ne se considère pas comme un complaisant soumis aux fantaisies d'un client, mais comme un conseil et un guide pour l'empêcher de tomber dans des écarts préjudiciables à ses propres intérêts. Les architectes ont malheureusement compris autrement leur rôle depuis longtemps, et l'on ne saurait s'en étonner lorsque les exemples d'indépendance et de dignité de caractère ne partaient pas d'en haut, tant s'en faut. Il n'y a pas d'espoir de modifier ces habitudes chez les hommes qui s'y sont longuement façonnés. L'asservissement laisse dans les esprits une trace indélébile ; aussi est-ce aux générations qui s'élèvent, à la jeunesse que s'adressent ces appréciations. C'est à elle qu'il appartient de ressaisir, par la rectitude du jugement et la fermeté de caractère, les véritables fonctions de l'architecte, lesquelles consistent à éclairer les clients plutôt qu'à obéir à leurs moindres caprices.

sans les vouloir de ses observations sur les vivantes de telle ou telle
 nature, mais fait-il en fait ces observations par divers lui-
 an avec de jugement et de caprice pour les développer en temps et
 lieu et par ce se considère par comme un commentateur comme aux
 autres d'un chef, mais comme un conseil et un guide pour l'usage
 d'un tel ou tel dans les cas particuliers à ses propres intérêts. Les
 principes ont malheureusement souvent été mal compris par les
 hommes, et l'on ne saurait se en donner toujours les raisons d'indépen-
 dante de la morale de caractère de nationalité de ce fait. Mais en fait,
 il n'y a pas de caprice de modifier ces principes chez les hommes qui s'y
 sont toujours tenus. Il s'agit de les faire passer dans les esprits
 avec méthode, sans enlever aux principes qui s'y trouvent, à la fois
 une substance et une forme. C'est à elle qu'il appartient de former
 les esprits au jugement et la forme de caractère, les véritables
 raisons de la morale, les principes généraux à établir les choses plutôt
 qu'à enlever à tous principes généraux.

(The following text is extremely faint and largely illegible due to the quality of the scan. It appears to be a continuation of the philosophical or critical text on the page.)

